Bulletin **municipal d'information**

N° 149
Novembre 2020

Montferrier-sur-Lez

Entre Lez et Lironde

www.ville-montferrier-sur-lez.fr

La Vie Municipale 5

L'équipe municipale
Création et installation des commissions municipales permanentes
Service Enfance Jeunesse
Bibliothèque
Commission finances
Commission communication
Élections sénatoriales--
Commission affaires scolaires
Commission travaux
Forum des associations
Commission d'Urbanisme et de Développement Durable
CCAS
Tribunes libres

La Vie Associative 21

Association Culture et Loisirs
Ateliers mémoire et créativité
Association Aqueduc
Tennis Club de Montferrier
La Lyre de Montferrier
En bonne compagnie
Les Amis de la Chapelle de Baillarguet
Théâtre en Liberté
Crèche Les Câlins
Taekwondo
Lez'Arts du Sud
Ofildelart
ESCM

En Bref au Village 32

Service Enfance Jeunesse

La Lyre de Montferrier

Ofildelart

Bulletin d'information de Montferrier-sur-Lez

Mairie : Tél. : 04 67 59 81 34 - Fax : 04 67 59 96 26
e-mail : mairie-montferrier@wanadoo.fr
www.ville-montferrier-sur-lez.fr

→→ Éditeur : Suncha - Tél. : 04 67 15 13 90
→→ Rédaction : Mairie de Montferrier-sur-Lez et Associations
→→ Distribution : Mairie de Montferrier-sur-Lez

Reproduction même partielle interdite (Art. 19 de la loi du 11/03/57). Conformément à la jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui pourraient subsister dans ce bulletin, malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction, ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur.

Editorial

Chères Montferrieraines, Chers Montferrierains,

Cela fait huit mois que la crise sanitaire liée à la Covid-19 s'est invitée de manière inédite dans notre quotidien. La situation s'est aggravée ces dernières semaines et nous sommes dorénavant en confinement pour une période minimale d'un mois. Cette situation est profondément regrettable et ceci d'autant plus que cela impacte la vie sociale et économique de notre village. Je tiens à remercier l'ensemble des associations pour leur réactivité et leur adaptation aux contraintes qui nous ont été imposées jusqu'à présent.

Une nouvelle équipe à la métropole met en place un mode de fonctionnement différent. Dans ce contexte, la mairie de Montferrier-sur-Lez a établi de nombreux contacts avec les vice-présidents(e)s et travaille étroitement et très fréquemment avec leurs services. Les commissions municipales se sont réunies et notre équipe s'attelle d'ores et déjà aux projets importants pour notre village.

Après une rentrée scolaire qui s'est effectuée dans les meilleures conditions, grâce aux efforts de toutes et tous, la fête d'Halloween, tant attendue par nos enfants, n'a pu avoir lieu. Nous leur avons tout de même offert ce 2 novembre une cantine décorée pour la circonstance. Beaucoup de sourires et de gaité en cette reprise d'école !

L'annonce brutale du départ d'un médecin généraliste vers un nouveau choix de vie, laisse le village devant une situation préoccupante. J'ai immédiatement pris contact avec le milieu médical et aujourd'hui nous avançons rapidement avec quelques médecins très intéressés par une installation sur notre territoire. Un travail est aussi engagé sur la création d'un centre médical, projet qui doit être notre priorité !

Le plan de mobilité, axe fort de cette mandature, se met en place au travers d'un véritable maillage. Très soutenus par la Métropole, nous collaborons de façon active et de nombreuses réunions ont déjà eu lieu. La piste cyclable de la RD 17, a pris du retard, ceci étant lié à des problèmes de foncier, mais je n'en doute pas, une solution va être rapidement trouvée pour débuter les travaux. Nous en avons besoin et de façon urgente car le danger est grand sur cet axe tant pour les vélos que pour les piétons. Vous pouvez compter sur moi pour suivre et pousser ce projet.

Je ne pouvais terminer cet échange sans vous dire quelques mots sur l'assassinat de ce professeur, passionné par son métier, par les livres, par la liberté d'expression, qui croyait dans notre république, dans notre laïcité, dans les vertus du dialogue.

Notre démocratie, comme vous le savez, a pour fondement la déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 24 août 1789 qui dans l'article 11 dit : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la Loi ».

Alors sans liberté d'expression il ne peut y avoir de démocratie. Tout mon soutien va donc au corps enseignant !

Continuez à vous protéger et à protéger les autres en respectant les consignes afin de limiter la propagation du virus.

Votre maire
Brigitte DEVOISSELLE

COVID19

Comme vous le savez depuis jeudi 29 octobre minuit, nous sommes en confinement et ce pour un mois. Mais nous pourrons continuer à travailler, les enfants continueront d'aller à l'école, les commerces de bouche resteront ouverts comme ils l'ont été lors du premier confinement. Nous comptons sur vous pour **soutenir nos artisans et commerçants locaux**.

Par ailleurs **le marché se tiendra normalement** et tous les gestes barrières ainsi que les mesures sanitaires seront renforcés.

Je tenais à vous dire qu'au sein de la commune tout va être mis en œuvre pour assurer le maximum de sécurité et de solidarité.

Les services publics de la mairie resteront ouverts aux horaires habituels, le service technique continuera d'entretenir et de valoriser notre commune, le personnel aux écoles et à la cantine sera mobilisé dans les meilleures conditions sanitaires.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS), au titre des missions qui sont les siennes, se tient à votre disposition pour toute demande que vous pourriez avoir pendant cette période particulière.

Les associations vont devoir arrêter leurs activités ainsi que la bibliothèque et l'espace jeunes.

Nous mettrons à disposition des masques pour enfants dans les différentes classes des écoles pour ceux qui n'en auront pas, nous prévoyons des systèmes de distribution de gel hydroalcoolique aux entrées de l'élémentaire et de la cantine tout en favorisant le lavage des mains, nous distribuerons des surblouses au personnel responsable du ménage et de la cantine.

Le détail de toutes ces mesures est disponible sur le **site de la mairie ainsi que les coordonnées de tous les adjoints, pensez à le consulter régulièrement ainsi que notre page Facebook** (@montferriersurlez34).

Tout l'équipe municipale reste pleinement mobilisée et se tient à votre disposition.

Madame le Maire
Brigitte DEVOISSELLE

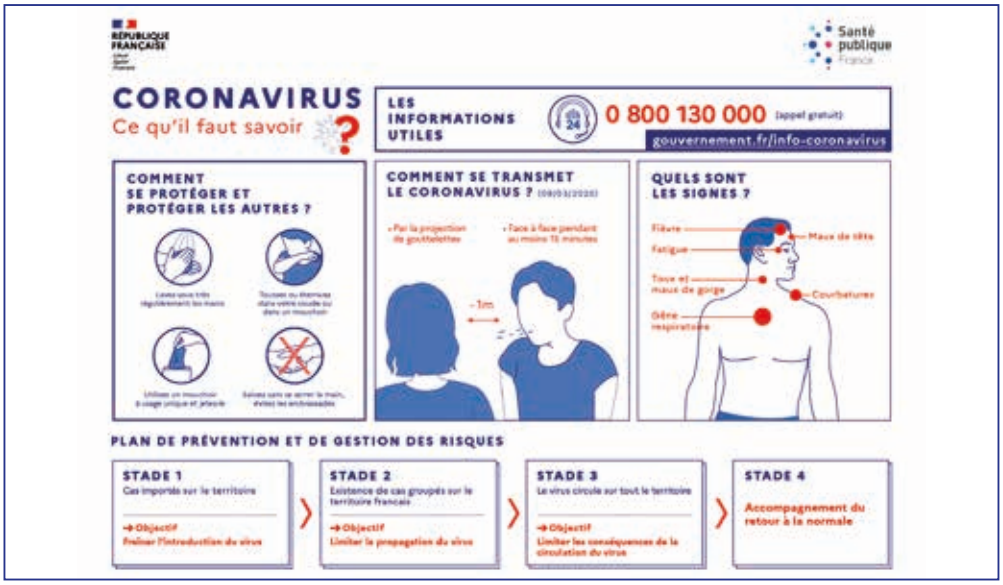

Conseils port du masque

les masques ne doivent pas être jetés sur la voie publique.

COVID19

COMMENT PORTER LE MASQUE EN TISSU ?

La Vie Municipale

L'équipe municipale

FAITES CONNAISSANCE AVEC VOS ÉLUS

Brigitte DEVOISSELLE
MAIRE

Une nouvelle équipe au service de tous

RAPPEL DES RÉSULTATS

LISTE CONDUITE PAR
Brigitte DEVOISSELLE
53,67 %

LISTE CONDUITE PAR
Michel BOURELLY
26,51 %

LISTE CONDUITE PAR
Jean-Paul BORD
19,82 %

Bernard CAPO
1er Adjoint
aux Finances

Amélie GIORGETTI
2ème Adjointe
à la Communication

Alain JAMME
3ème Adjoint
aux Travaux

Marie-Hélène CABAS
4ème Adjointe
aux Affaires Sociales, Enfance, Jeunesse et Seniors

Steve CHRÉTIEN
5ème Adjoint
aux Affaires Scolaires & Sports

Béatrice ROUCAYROL
6ème Adjointe
à la Culture

Jean-Pierre DEPONDT
7ème Adjoint
à l'Urbanisme

Michèle TOMAS
Conseillère déléguée au Développement Durable

Bruno BARASCUD
Conseiller délégué à la Vie du village

Bruno BAYLE
Conseiller délégué aux Festivités

Frédéric GUEYDAN
Conseiller délégué à la Sécurité et la Mobilité

Christian RAYMOND
Conseiller délégué aux Sports

Véronique JEANNIN
Conseillère rapporteur chargée des Seniors

Edda LAGRIFFOL
Conseillère rapporteur chargée des Associations

Valérie GOMBERT
Conseillère rapporteur chargée du Patrimoine

Michel BOYER
Conseiller municipal

Marilyne SERRES
Conseillère municipale

Christian CRESPY
Conseiller municipal

Sabine TOURROLIER
Conseillère municipale

Olivier MASSON
Conseiller municipal

Sophie RIVENQ GARRIGUE
Conseillère municipale

Michel BOURELLY
Conseiller municipal d'opposition

Myriam GELSOMINO
Conseillère municipale d'opposition

Jean-Marie PROPSPERI
Conseiller municipal d'opposition

Jean-Paul BORD
Conseiller municipal d'opposition

Céline GOLLAIN
Conseillère municipale d'opposition

Création et installation des commissions municipales permanentes

Par délibération du Conseil Municipal du 16 juillet 2020, 7 commissions municipales permanentes ont été instituées pour le mandat 2020-2026.

Les commissions municipales sont composées de 8 à 10 membres selon la commission concernée :

- Commission Finances : 8 membres
- Commission Communication – Vie Associative : 8 membres
- Commission Travaux, Sécurité & Mobilité : 8 membres
- Commission Affaires sociales, Enfances, Seniors & Jeunesse : 8 membres
- Commission Affaires scolaires et sportives : 8 membres
- Commission Vie culturelle – Vie du village et Festivités : 10 membres
- Commission Urbanisme – Développement durable : 8 membres

Avant de délibérer lors du Conseil Municipal sur les différentes questions qui concernent la commune, celles-ci sont étudiées au sein des commissions municipales réunies au préalable, et qui sont chargées de proposer des orientations et choix politiques aux membres du Conseil.

Présidente de droit de ces commissions, Madame le Maire a délégué la vice-présidence des commissions présentées ci-avant à chacun de ses 7 adjoints. Les membres des commissions ont quant à eux été désignés par le Conseil Municipal lors de sa séance du 16 juillet 2020.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression de tous les élus (groupe majoritaire et autres groupes) au sein de l'assemblée communale. Par ailleurs, chaque commission a la possibilité d'auditionner et échanger avec des intervenants extérieurs nécessaires à la pertinence des débats de par leur domaine de compétence, ainsi qu'avec des agents communaux des différents services administratifs.

Les différentes commissions municipales sont ainsi indispensables à la bonne préparation des différents Conseils municipaux, et constituent une institution dans laquelle les élus peuvent débattre entre eux, mais également avec les services administratifs, afin d'examiner l'ensemble des sujets qui visent à la bonne gestion de la commune en adéquation avec les attentes des Montferrierain•e•s. Au sein des commissions, les membres donnent ainsi un avis qui oriente les décisions votées lors du Conseil Municipal.

Des commissions temporaires peuvent être mises en place au cours du mandat pour l'examen d'une question ou d'un sujet particulier.

Retrouvez la liste des commissions et des différents membres qui les composent.

ORGANIGRAMME DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Brigitte DEVOISSELLE
Maire
Présidente de droit

COMMISSION FINANCES
Bernard CAPO
1er Adjoint
Vice-Président

- Alain JAMME
- Michèle TOMAS
- Marie-Hélène CABAS
- Edda LAGRIFFOL
- Jean-Marie PROSPERI
- Céline GOLLAIN

COMMISSION COMMUNICATION VIE ASSOCIATIVE
Amélie GIORGETTI
2ème Adjointe
Vice-Présidente

- Edda LAGRIFFOL — *Conseillère rapporteur chargée des relations avec les Associations*
- Valérie GOMBERT — *Conseillère rapporteur chargée du Patrimoine*
- Steve CHRÉTIEN
- Jean-Pierre DEPONDT
- Myriam GELSOMINO
- Céline GOLLAIN

COMMISSION TRAVAUX, SÉCURITÉ & MOBILITÉ
Alain JAMME
3ème Adjoint
Vice-Président

- Frédéric GUEYDAN — *Conseiller délégué à la Sécurité et à la Mobilité*
- Bernard CAPO
- Christian CRESPY
- Bruno BARASCUD
- Jean-Marie PROSPERI
- Jean-Paul BORD

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES, ENFANCE, SENIORS & JEUNESSE
Marie-Hélène CABAS
4ème Adjointe
Vice-Présidente

- Véronique JEANNIN — *Conseillère rapporteur chargée des relations avec les personnes âgées*
- Valérie GOMBERT
- Christian CRESPY
- Sophie RIVENQ GARRIGUE
- Myriam GELSOMINO
- Jean-Paul BORD

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES ET SPORTIVES
Steve CHRÉTIEN
5ème Adjoint
Vice-Président

- Christian RAYMOND — *Conseiller délégué aux Sports*
- Olivier MASSON
- Marilyne SERRES
- Sabine TOUROLLIER
- Myriam GELSOMINO
- Céline GOLLAIN

COMMISSION VIE CULTURELLE – VIE DU VILLAGE & FESTIVITÉS
Béatrice ROUCAYROL
6ème Adjointe
Vice-Présidente

- Bruno BARASCUD — *Conseiller délégué à la Vie du village*
- Bruno BAYLE — *Conseiller délégué aux Festivités*
- Véronique JEANNIN
- Valérie GOMBERT
- Michel BOYER
- Christian CRESPY
- Michel BOURELLY
- Myriam GELSOMINO
- Jean-Paul BORD

COMMISSION URBANISME & DÉVELOPPEMENT DURABLE
Jean-Pierre DEPONDT
7ème Adjoint
Vice-Président

- Michèle TOMAS — *Conseillère déléguée au Développement Durable*
- Bernard CAPO
- Frédéric GUEYDAN
- Michel BOYER
- Michel BOURELLY
- Jean-Paul BORD

Service Enfance Jeunesse

L'ESPACE JEUNES

L'Espace Jeunes a réouvert ses portes pour sa première soirée **le 11 septembre 2020**.

Pour cette première soirée, beaucoup de jeunes étaient présents.
Cette année, compte tenu de l'augmentation des demandes d'inscriptions pour les vendredis soirs et les vacances, veuillez nous contacter dès la sortie des plannings.

Les inscriptions sur les journées des vacances de Toussaint ont été nombreuses. Toutes les places ont été pourvues rapidement.

N'hésitez pas à vous tenir prêt pour la sortie du prochain planning des vendredis. Les places sont limitées.
Date de sortie : **30 octobre 2020**

Rejoignez-nous sur Facebook
« espace jeunes montferrier sur lez »
Ou par téléphone au 06.87.60.78.11

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le CME « 2020 » revient après de longs mois d'absence.
En cette année un peu spéciale, beaucoup d'enfants se sont présentés, encore motivés pour faire évoluer ou changer la vie de leur village.
Cette année, les projets seront axés sur l'école, compte tenu du protocole sanitaire en vigueur.

Voici les projets soutenus par les jeunes candidats cette année :

- Concours de dessin
- Fabrication d'une BD
- Créer le journal de l'école
- Organiser un grand jeu « Cluédo géant »
- Faire venir un intervenant pour les gestes de premiers secours
- Récolter des bouchons pour faire des fauteuils roulants
- Ecrire des lettres aux personnes âgées
- Réaménager le patio de l'école
- Construire des cabanes à oiseaux et à hérissons
- Rénover les tables de ping-pong
- Faire une boum dans chaque classe
- Collecter des stylos pour les donner à une association qui aide les enfants
- Faire venir une apicultrice pour parler du monde des abeilles

Les élections se dérouleront le 17 novembre en présence de Madame le Maire pour élire le conseil municipal des enfants.

A bientôt pour la suite du CME...

Estelle et Yves

Bibliothèque

Bibliothèque 1 rue des anciennes écoles 34980 - Tél. 09 60 46 71 04

Nouveaux horaires à la Bibliothèque : Pour accueillir au mieux ses lecteurs, la bibliothèque municipale ouvrira 1h30 de plus le mercredi, (ouverture jusqu'à 12h00 le matin et à partir de 14h30 l'après-midi) passant ainsi à 17h30 d'ouverture hebdomadaire.

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE

	matin	après-midi
Mardi :	9h30 - 11h30	16h30 - 18h30
Mercredi :	9h30 - 12h00	14h30 - 18h30
Vendredi :		14h00 - 18h30
Samedi :	9h30 - 12h	

HORAIRES DURANT LES VACANCES

	matin	après-midi
Mardi :	9h30 - 12h	
Mercredi :	9h30 - 12h	
Samedi :	9h30 - 12h	

La Bibliothèque est fermée en attendant les nouvelles mesures liées à la lutte contre la propagation de la Covid-19

UNE EXPOSITION POUR REMONTER LE TEMPS

Le 29 février dernier, l'atelier BD organisé à la bibliothèque en partenariat avec la Médiathèque départementale, a été un véritable succès.
Animé par Jean-Christophe Lopez, éditeur et auteur de bandes dessinées, l'atelier avait pour thème « La machine à remonter le temps ». 14 jeunes participants, particulièrement attentifs et motivés, ont découvert puis mis en pratique les diverses étapes de la création d'une BD (scénario, découpage, dessin, encrage). En fin de matinée, appuyé par les conseils de l'expert en cases et bulles, chacun a donné forme à sa machine et réalisé une planche originale.
L'exposition des talentueux créateurs est actuellement visible à la Bibliothèque.

Horaires d'ouverture
Mardi 9h30-11h30 et 16h30-18h30
Mercredi 9h30-12h00 et 14h30-18h30
Vendredi 14h00-18h30
Samedi 9h30-12h00

Pendant les vacances scolaires
Mardi / **Mercredi** / **Samedi** 9h30-12h00

UN CONTE DE CHRISTINE TOUS LES MOIS

« Et cric et crac...» Que va-t-elle tirer de son sac, Christine la conteuse masquée ?

Prochaines dates pour le petit public impatient de la retrouver :
A 17h00, le mercredi 4 novembre, 2 et 12 décembre.
Uniquement sur réservation.
A l'accueil de la bibliothèque
ou par téléphone au 09 60 46 71 04.

Commission finances

2020 UN BUDGET DE TRANSITION

Le 20 juillet dernier le Conseil Municipal, nouvellement élu, s'est réuni, l'ordre du jour portait sur le débat d'orientation budgétaire (DOB) suivi du vote du budget 2020.
En raison de la crise sanitaire, le DOB et le budget n'avaient pu être présentés aux dates habituelles. Les conseils municipaux devant les adopter avant le 31 juillet n'avaient pas à respecter le délai minimum de 15 jours entre les deux.
Le DOB permet au conseil municipal de faire le bilan de l'exercice précédent, de discuter des orientations budgétaires et des engagements notamment en matière d'investissement et enfin d'être informé sur l'évolution de la situation financière de la commune.

FISCALITÉ INCHANGÉE

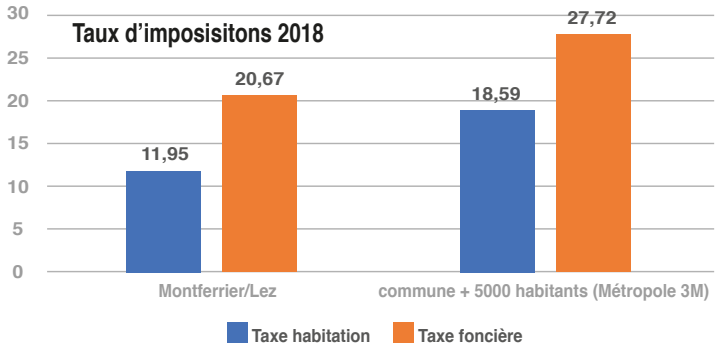

RAPPEL : LE COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif de l'année écoulée confirme que le budget de fonctionnement a été respecté.
L'excédent net de fonctionnement ressort à 2.263.144 €
L'épargne nette est positive et s'élève à 275.859 € (après déduction du report antérieur et du remboursement du capital des emprunts)

- Ce bon résultat de fonctionnement nous donne des marges de manœuvre pour le budget 2020.
- L'équilibre fondamental de nos finances est respecté, notre situation financière est bonne, notre épargne nette est toujours positive.

LE DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB)

ENCOURS DE LA DETTE : 40€/ HABITANT

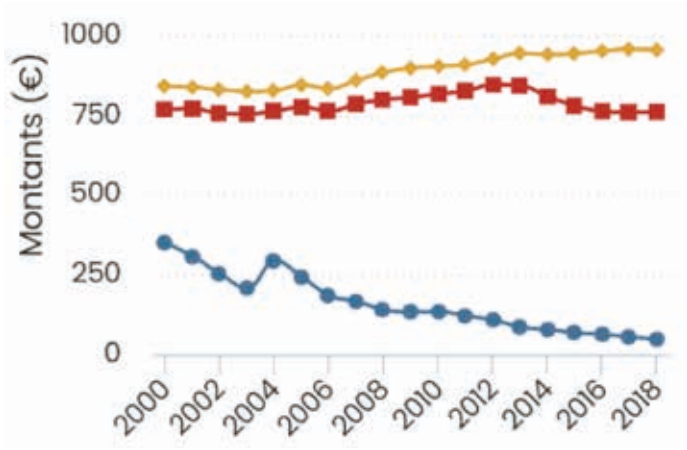

Montferrier-sur-Lez
Moyenne nationale
Moyenne ville de 3 500 à 5 000 habitants

L'encours de **la dette** est de 156.004 € au 01/01/2020 soit **environ 40 € par habitant**.

Les taux d'imposition n'ont pas évolué depuis 16 ans et sont parmi les plus bas des communes similaires de la Métropole.

LE BUDGET 2020

Le budget de fonctionnement 2020 est très sensiblement égal au précédent, hormis les postes impactés par la crise sanitaire.

Les taux d'imposition restent inchangés. Ils n'ont pas évolué depuis 16 ans.

Le budget d'investissement est réduit à sa plus simple expression.
En effet voté très tardivement du fait des élections retardées par la crise sanitaire, il rend impossible le lancement de nouveaux programmes de travaux d'ici la fin de l'année.

Le budget de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 4.652.456 €. Le virement à la section d'investissement, correspond à l'excédent de fonctionnement et ressort, à 1.487.159 €.

FONCTIONNEMENT

• Les charges :

Globalement les charges sont quasi stables par rapport à 2019 à + 0,78% :

- les charges à caractère général sont en baisse de 51.806 € à 686.830 €
- les charges de personnel sont en augmentation de 46.330 € à 1.530.000 € et prennent en compte l'embauche d'un nouveau DGS en remplacement de Monsieur Martinier
- les autres charges de gestion courante sont en augmentation de 41.729 € à 226.950 €

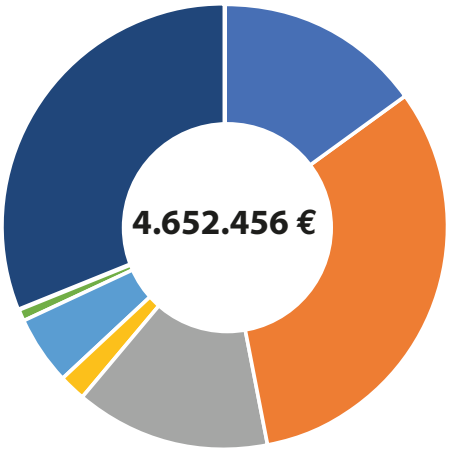

- Charges à caractère général : 686.830 €
- Charges en personnel et frais divers : 1.530.000 €
- Atténuation des produits : 636.500 €
- Opérations d'ordre : 79.120 €
- Autre charges de gestion courante : 226.950 €
- Charges financières : 5.897 €
- Virement à la section d'investissement : 1.487.159 €

• Les recettes

Globalement en baisse de 186.041 € par rapport à 2019 soit :

- les atténuations de charges (remboursement sur personnel absent) sont en baisse de 19.373 €, prévision de moins de personnel absent pour longue maladie.
- les produits et services du fait de la crise sanitaire sont en baisse de 145.843 €.
- les impôts et taxes augmentent de 39.013 € (nouvelles constructions).
- **les dotations de l'État en baisse** de 11.645 € (baisse de la DGF).

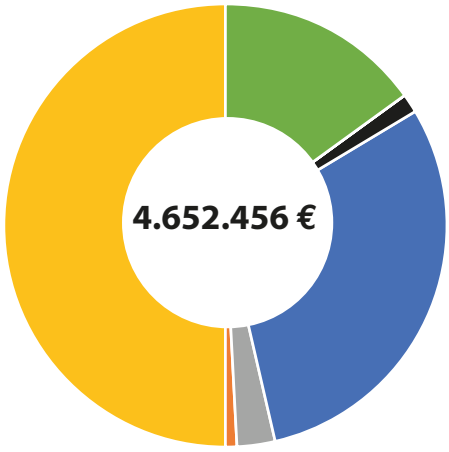

- Résultat de fonctionnement reporté : 1.392.883 €
- Atténuation de charges : 20.000 €
- Produits des services : 133.500 €
- Impôts et taxes : 2.779.146 €
- Dotations et participations : 261.921 €
- Autres produits de gestion courante : 65.000 €
- Produits financiers : 6 €

DÉPENSES	
Charges à caractère général	686 830,00 €
Charges de personnel et frais divers	1 530 000,00 €
Atténuation des produits	636 500,00 €
Opérations d'ordre	79 120,00 €
Autres charges de gestion courante	226 950,00 €
Charges financières	5 897,00 €
Total dépenses de fonctionnement	**3 165 297,00 €**
Virement à la section d'investissement	1 487 159,00 €
Total charges de fonctionnement	**4 652 456,00 €**

RECETTES	
Résultat de fonctionnement reporté	1 392 883,00 €
Atténuation de charges	20 000,00 €
Produits des services	133 500,00 €
Impôts et taxes	2 779 146,00 €
Dotations et participations	261 921,00 €
Autres produits de gestion courante	65 000,00 €
Produits financiers	6,00 €
Total des produits de fonctionnement	**4 652 456,00 €**

INVESTISSEMENT

Le total des recettes ressort à 2.651.540 € correspondant à :

- l'excédent de fonctionnement pour 1.487.159 €
- les dotations aux amortissements pour 79 120 €
- les dotations et fonds divers 1.040.261 € (constitué du fonds de compensation de la TVA pour 130.000 €, le reversement de la taxe d'aménagement pour 40.000 € et le déficit d'investissement 2019 augmenté des restes à réaliser pour 870.261 €)
- un solde de subventions à recevoir pour 45 000 €

Le total des dépenses d'investissement est égal aux recettes soit :
Le solde d'exécution pour 552.322 € (déficit antérieur), le remboursement du capital des emprunts pour 30.178 €, un poste concession pour 20.000 € (nouvelle application), des subventions d'équipement pour 34.500 €(abondement au ACI Métropole pour financer des travaux voiries et divers), des immobilisations corporelles pour 491.301 € (principalement des restes à réaliser et quelques provisions pour financer des achats de matériels), les immobilisations en cours pour 1.523.239 € correspondant au reste à réaliser pour 107.819 € le solde étant non affecté.

RECETTES	
Virement de la section de fonctionnement	1 487 159,00 €
Dotations aux amortissements	79 120,00 €
Dotations et fonds divers	1 040 261,00 €
Subventions d'investissements	45 000,00 €
	2 651 540,00 €

DÉPENSES	
Solde exécution	552 322,00 €
Emprunts	30 178,00 €
Concessions	20 000,00 €
Subvention équipement	34 500,00 €
Immobilisations corporels	491 301,00 €
Immobilisations en cours	1 523 239,00 €
	2 651 540,00 €

Commission communication

DES RÉUNIONS DE QUARTIER PROPOSÉES ULTÉRIEUREMENT

L'équipe municipale souhaite venir à votre rencontre au cours de Réunions de quartier. Compte tenu du contexte sanitaire, ces rencontres ne peuvent pas avoir lieu. Nous espérons les mettre en place dès que ce sera autorisé. Dans l'attente, si vous souhaitez nous informer d'éléments, vous pouvez contacter la Mairie au : 04 67 59 81 34 ou par mail à **mairie@ville-montferrier-sur-lez.fr**

BON A SAVOIR

Vous souhaitez nous informer d'un désordre dans le village, l'adresse **alerte@ville-montferrier-sur-lez.fr** permet de le signaler (lampadaire éteint, dépôt sauvage...)

Vous pensez à une idée qui serait intéressante pour la commune, partagez-la en envoyant un message sur : **boiteaidees@ville-montferrier-sur-lez.fr**

Les informations concernant la population sont diffusées sur le site de la Mairie **https://ville-montferrier-sur-lez.fr/** et sur la page facebook **https://www.facebook.com/montferriersurlez34/**

Élections sénatoriales

Dimanche 27 septembre, 15 membres du Conseil Municipal de Montferrier-sur-Lez ont voté, à la Préfecture de Montpellier, pour l'élection des sénateurs du département de l'Hérault.

COMMENT SE DÉROULENT LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES ?

À la différence de l'élection présidentielle ou de l'élection des députés, les sénateurs ne sont pas élus par tous les électeurs mais simplement par les grands électeurs : conseillers municipaux (15 à Montferrier-sur-Lez), conseillers départementaux, conseillers régionaux, etc. Les 348 sénateurs sont donc élus au suffrage universel indirect pour un mandat de 6 ans renouvelable par moitié tous les 3 ans. Ainsi, le 27 septembre dernier, seuls 172 sénateurs devaient être élus. En raison de la COVID-19, les 6 sénateurs représentant les français de l'étranger ont vu leur mandat prolongé pour 1 an et seront renouvelés en septembre 2021.

QUEL EST LE RÔLE DU SÉNAT ?

Les sénateurs sont les représentants des collectivités territoriales telle que Montferrier-sur-Lez. Le Sénat constitue, avec l'Assemblée Nationale, le Parlement, qui vote la loi. Le contrôle du Gouvernement est la deuxième grande mission du Sénat. Ce contrôle s'exerce par des questions, des débats ou des investigations menées par les sénateurs. Enfin, le Président du Sénat (élu par ses pairs au sein de l'ensemble des sénateurs) est la 2ème personnalité de l'État, prenant la place du Président de la République en cas d'empêchement, de démission ou de décès de ce dernier.

QUELS ONT ÉTÉ LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES DANS L'HÉRAULT ?

Le nombre de sénateurs par département est en fonction du nombre d'habitants. Avec 1,2 millions d'habitants, l'Hérault compte 4 sénateurs. Le 27 septembre ont été élus :

- Hussein Bourgi (PS) : 22,65% de voix
- Jean-Pierre Grand (LR) – sénateur sortant : 16,96% des voix
- Christian Bilhac (Div. G) : 14,37% des voix
- Henri Cabanel (Div. G) – sénateur sortant : 12,72% des voix

Commission affaires scolaires

LA SÉCURITÉ SANITAIRE, LEITMOTIV DU RETOUR DE NOS ENFANTS A L'ÉCOLE

Afin d'accueillir sereinement tous les enfants au sein des écoles, la commune, en concertation avec les enseignants, a organisé une rentrée scolaire sous l'égide de la sécurité sanitaire. La priorité que constitue l'éducation de nos enfants a donc guidé notre action.

Dans le contexte sanitaire que nous connaissons tous, les services techniques de la Mairie ont participé à la mise en œuvre du protocole sanitaire en vue de l'accueil des enfants au seins des écoles : marquage au sol, création d'aires de jeu par classe dans les cours de récréation pour éviter le brassage, mise à disposition de gel hydroalcoolique, mise en place du non-brassage au restaurant scolaire, etc. Toutes les précautions ont été prises afin d'assurer la continuité de la mission éducative des enseignants à l'endroit de nos enfants.

N'oublions pas que nous devons tous être mobilisés dans le respect des gestes barrières : parents, enseignants, personnel municipal, etc.

Malgré ces contraintes, Brigitte Devoisselle, Maire et Steve Chrétien, Adjoint délégué aux Affaires Scolaires ont pu constater sur place que la rentrée scolaire s'était déroulée dans des conditions optimales et dans la bonne humeur. Il est réjouissant de voir que la vie a repris son cours après cette période de confinement. Le sourire des élèves en disait long sur la joie qui était la leur de retrouver le chemin de l'école.

Enfin, il convient de rappeler que le 22 septembre dernier, un nouveau protocole sanitaire « allégé » prévoit que « lorsqu'un élève dans une classe est détecté « cas positif » à la COVID-19, celle-ci peut désormais continuer à se tenir normalement pour les autres élèves qui ne sont plus considérés comme cas contacts ». En effet, les dernières données acquises de la Science constatent que les élèves de maternelle et d'élémentaire développent rarement des formes graves et se montrent peu actifs dans la transmission de la COVID-19.

ÉCOLE MATERNELLE

Pour parler de cette rentrée 2020, il faut revenir à la fin de l'année scolaire 2019-2020.

Lorsque la crise a commencé, outre la sidération, il a fallu s'adapter et répondre rapidement à des consignes et des protocoles qui changeaient très souvent. Comme partout, les enseignants de la maternelle ont su travailler en équipe et proposer des solutions aux familles confinées.

C'est en fait le déconfinement partiel qui a été le plus problématique : ouvrir l'école mais sans laisser entrer les familles, déterminer quel élève pouvait venir ou pas et quel jour allait à l'encontre de nos choix d'accueil et de convivialité ; refuser l'école à certains élèves, éviter les contacts entre élèves, entre enseignants et élèves et laisser les parents dehors nous a profondément gênés. Nous remercions les familles pour leur compréhension ainsi que nous remercions l'API (Association des Parents d'Élèves) pour avoir su relayer et expliciter les informations et avoir servi de relais, voire de paratonnerre quelques fois...

Merci également à la municipalité toujours à nos côtés en concertation pour essayer d'améliorer le quotidien.

En tant que directeur, je ne peux que remercier également toute l'équipe qui s'est mobilisée en collaboration et sans compter son énergie et son imagination (Ah! certains Padlets...).

Cette épreuve nous a permis de constater que, malgré les inquiétudes de chacun, nous pouvions compter les uns sur les autres : équipe enseignante, ATSEM, familles, API, municipalité ; un véritable partenariat tout entier en direction des enfants.

Cette rentrée nous a heureusement, grâce à un protocole allégé, permis de renouer avec nos valeurs, d'accueillir les familles. Même s'il faut respecter quelques règles contraignantes, l'essentiel est là : personne sur le bord de la route et les relations se rétablissent. Cela est profitable à tous et permet à nos jeunes élèves de ne pas s'inquiéter malgré les masques, les sens de circulation dans l'entrée et les précautions quotidiennes.

L'avenir n'est pas dégagé, mais nous espérons que nous n'en reviendrons pas à refuser des élèves ou à accueillir les familles sur le pas de la porte...

Jean-Pierre TROCELLIER,
Directeur de l'école maternelle

INTERVIEW CROISÉE DE BRIGITTE DEVOISSELLE, MAIRE ET STEVE CHRETIEN, ADJOINT AU MAIRE, DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES SCOLAIRES

Brigitte DEVOISSELLE, Maire, accompagnée de Steve CHRÉTIEN, Adjoint délégué aux Affaires Scolaires étaient sur le terrain pour préparer cette rentrée scolaire inédite. Ils ont accepté de répondre à nos questions.

Mme DEVOISSELLE, pouvez-vous nous expliquer quelle est la compétence de la Commune s'agissant des écoles ?

« La Commune est en charge des écoles (maternelles et primaires) sur son territoire. Notre école maternelle compte 5 classes pour 127 élèves et notre école primaire compte 9 classes pour 245 élèves. Les effectifs sont constants par rapport à l'année passée. La commune détient la gestion des bâtiments scolaires et du personnel communal affecté aux écoles. Également, les dépenses d'équipement pour le fonctionnement et l'entretien des écoles nous incombent. La commune dédie ainsi une somme de 50 €/élève afin de permettre l'achat de matériel et fournitures. La commune a toujours fait des écoles sa priorité. La nouvelle équipe municipale entend continuer à toujours investir pour l'éducation des enfants. »

M. CHRÉTIEN, pouvez-vous nous expliquer comment s'est organisée cette rentrée scolaire 2020 un peu particulière ?

« Après les mois de latence dus au confinement et aux vacances, cette rentrée scolaire était importante pour tous : élèves, parents, enseignants et élus du Conseil municipal. Je tiens à remercier nos services techniques qui, sous la direction de M. Alain JAMME, Adjoint délégué aux Travaux, ont œuvré sans relâche pendant les vacances scolaires, comme chaque année, afin de rénover et améliorer les installations existantes. Dans ce contexte sanitaire difficile, les enfants ont pu retrouver le chemin de l'école, dans le respect d'un protocole sanitaire renforcé conformément au souhait des enseignants. Ces derniers entendent assurer leur mission éducative dans le strict respect des gestes barrières doublé du souci de limiter le brassage entre élèves (aires de jeu par classe donc sans brassage en récréation). Fort de cela, nous avons décidé de ne pas procéder au brassage des élèves au sein du restaurant scolaire et avons imposé un protocole d'accueil pour ce faire. Enfin, nos services ont accompagné les équipes d'enseignants dans la mise en œuvre opérationnelle et technique des protocoles sanitaires décidés au sein des écoles. Toutes les conditions sont donc réunies pour que nos enfants puissent travailler sereinement durant cette nouvelle année. Je leur souhaite à tous une excellente année scolaire. »

Madame DEVOISSELLE, pouvez-vous nous parler de la restauration scolaire à Montferrier-sur-Lez ?

« Le marché qui a été accordé au prestataire Terres de Cuisine a été prolongé de 6 mois suite à la crise sanitaire. Il arrive à échéance en février 2021. Nous devons donc d'ici là remplacer ce prestataire. La Commission Affaires Scolaires s'est immédiatement emparée de ce sujet. Face à la proche échéance, il nous est apparu intéressant de nous rapprocher de communes voisines. Plusieurs pistes ont été étudiées afin de tenir compte de ce délai réduit mais également des remontées et souhaits formulés par l'API (Association des Parents Indépendants) ainsi que des contraintes réglementaires issues de la Loi EGAlim (Loi pour une alimentation saine, durable et accessible à tous). Bien évidemment, nous devons aussi concerter le personnel communal en charge de la restauration. À date, nous nous orientons vers une adhésion au SIVOM Bérange Cadoule Salaison qui regroupe des communes voisines de Montferrier-sur-Lez (Jacou, Clapiers, etc.) qui ont décidé de mutualiser les prestations de restauration scolaire. Ces prestations permettront à nos enfants de manger plus local, plus varié et plus bio. Nous ferons notre maximum pour favoriser la liaison chaude, au départ de Jacou, qui nous parait être une solution plus qualitative pour les enfants. Au fur et à mesure de l'avancement du projet nous tiendrons au courant tous les acteurs concernés.

M. CHRÉTIEN, comment envisagez-vous le portefeuille Affaires Scolaires sur les 6 années à venir ? Quels sont les projets de l'équipe municipale ?

« Le Code de l'éducation fait du directeur d'école l'interlocuteur de la commune pour son école. Nous avons sur la commune deux écoles : maternelle et primaire, donc deux directeurs. De fait, je considère que ma relation avec chacun des deux directeurs doit structurer l'ensemble du fonctionnement de l'école, depuis la question de l'inscription des enfants jusqu'à l'aménagement des locaux et l'enjeu des personnels municipaux présents dans les écoles. Par ailleurs, il ne faut pas oublier un autre lien particulièrement important : celui avec les parents. En tant que citoyens de la ville, exigeants sur la réussite de leurs enfants et usagers des services périscolaires, je me dois d'être attentif et vigilant à leur attentes et demandes. Pour synthétiser, j'appréhende ma fonction comme celle d'un facilitateur de la communication entre enseignants, parents et équipe municipale. En ce qui concerne nos projets, nous avons la chance d'avoir aujourd'hui des élèves qui évoluent dans un cadre privilégié à Montferrier-sur-Lez. Nous pouvons remercier l'équipe municipale précédente pour cela. Naturellement nous avons conscience qu'il faudra continuer ce qui a été entrepris. Aussi, nous nous attacherons à planifier la rénovation des écoles pour les adapter aux évolutions futures (rénovation des cours de récréation et des jeux, agrandissement éventuel, etc.), à sécuriser les abords des écoles et favoriser les déplacements doux pour l'accompagnement des enfants tout en soutenant et encourageant les initiatives écoresponsables des écoles. Ce dernier point nous parait primordial afin de permettre aux enfants de mieux appréhender les problématiques écologiques auxquelles ils seront indéniablement confrontés dans les années à venir. »

Commission travaux

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE | ÉQUIPE ET CHANTIERS

L'équipe technique municipale, que tout le village connait, réalise l'entretien de tous les bâtiments communaux, celui des espaces verts et des cimetières.

Les **agents techniques municipaux** exécutent une série de travaux pour sécuriser, embellir et faciliter le quotidien des habitants de la commune. Ils assistent les associations au niveau matériel et les aident manuellement, ils participent à la préparation de manifestations culturelles et sportives. Ils peuvent aussi être amenés, occasionnellement, à transporter les personnes âgées qui rejoignent leur club associatif dans la commune.

Pour la période récente, la principale activité a été la **préparation des écoles** pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Les agents techniques ont répondu à toutes les demandes des enseignants pour que la rentrée scolaire se déroule le mieux possible.

Pour le centre du village, l'équipe technique municipale s'est occupée de **l'entretien de l'Eglise** en réparant le support de la cloche et le paratonnerre a été remplacé pour respecter les nouvelles normes. Une étude est en cours au niveau du bâtiment de la Mairie pour créer les réseaux nécessaires aux nouvelles technologies et parer à certains problèmes liés aux écoulements des eaux en cas de forte pluie.

Les services techniques de la Métropole ont, à la demande de la Mairie, implanté des **quai-bus** sur la Route de Mende, le Chemin des Baumes, au rond-point de Sainte-Julie, et sur l'Allée Olympe de Gouges afin de sécuriser les usagers.

Une campagne de **remplacement des lampadaires de l'éclairage public** a commencé. Ce programme s'étalera sur plusieurs années compte tenu du nombre important de points lumineux (proche de 800) dans le village. Le nouveau matériel s'inscrit dans le cadre de la transition écologique en étant équipé d'ampoules LED.

Il a été procédé au **réaménagement des espaces verts** : au niveau du Chemin de la Qualité et du Chemin des Cardonilles avec la plantation de petites rangées de vigne, au niveau du rond-point devant le Parc Agropolis sur le boulevard de la Lironde avec le changement de l'olivier et la plantation de différentes espèces locales. Le rond-point des 4 chemins bénéficiera lui aussi de replantations tout prochainement.

Concernant les travaux attendus au nord-est de la commune, la réalisation de la **piste cyclable** « rond-point du Fescau - Caudalie » accuse un retard inattendu en raison de problèmes fonciers. Nous espérons que ces blocages trouveront une issue favorable très rapidement afin que la mise en œuvre de ce projet se poursuive.

Le dossier portant sur **l'élargissement du Pont du Lez** est en attente par rapport à la situation de la piste cyclable. En effet, dans le planning originel de réalisation des travaux, l'élargissement du Pont du Lez devait intervenir après la réalisation de la piste cyclable. Considérant que les deux chantiers peuvent être dissociés, Mme le Maire insiste auprès de la Métropole pour que les travaux portant sur le Pont du Lez débutent dans les meilleurs délais, indépendamment du chantier de la piste cyclable.

Actuellement, la Régie des Eaux **renouvelle le réseau d'eau potable et de branchements sur le Chemin de la Qualité** jusqu'au 24 décembre 2020. Les travaux ont lieu entre 7h30 et 17h. Pour les riverains, afin de pouvoir raccorder vos branchements sur la nouvelle canalisation, une interruption de vos alimentations en eau potable sera nécessaire. La Régie des Eaux de Montpellier vous en informera au préalable.

Pour tout problème, un numéro est à votre disposition 24h/24 et 7j/7 : **0 969 323 423** (numéro non surtaxé)

Un schéma de circulation alternée sur une seule voie a été mis en place en fonction du phasage des travaux. (Voir sur le site de la Mairie l'article « travaux Chemin de la Qualité »)

De gauche à droite : Christian Crespy (élu) et les agents municipaux : Tony Provincial, Pierre Lalot, Clément Crespy, Thierry Avinens, Fabien Aragones.

Forum des associations

Le traditionnel Forum des associations a eu lieu le 5 septembre dernier.

Le milieu associatif étant un atout essentiel à la vie de la commune, il était important pour Madame le Maire de maintenir cette manifestation si attendue. Pour obtenir l'autorisation préfectorale dans le contexte de crise sanitaire, un protocole strict a été mis en place :

- respect des gestes barrières (port du masque obligatoire, distanciation...).
- mise en place des stands par les services municipaux avec sens de circulation obligatoire.
- mise en place d'un système de comptage à l'entrée et à la sortie permettant de limiter le nombre de personnes accueillies simultanément sur le site.
- relevé par des élus les coordonnées des exposants et des visiteurs afin de les informer en cas d'un risque de contamination.

Malgré la COVID-19 et une température quasi-aoûtienne, ce forum 2020 a rencontré un réel succès : 26 associations étaient présentes à ce rendez-vous et ont pu présenter leurs activités et projets pour la rentrée à environ 400 visiteurs. Cela a marqué le redémarrage des activités culturelles, sportives, de loisirs...

Depuis, l'évolution de la crise sanitaire dans la région a amené le Préfet à prendre un arrêté entraînant des restrictions importantes pour les activités des associations. Malgré ces nouvelles contraintes les différents clubs ont fait de leur mieux pour accueillir leurs adhérents dans les conditions optimales de sécurité requises par les autorités.

La situation évoluant au jour le jour, Madame le Maire informera les présidents des associations des nouvelles mesures préfectorales pouvant être prises à tout moment.

Commission d'Urbanisme et de Développement Durable

La Commission d'Urbanisme et de Développement Durable est composée de huit membres dont un de chaque groupe d'opposition.

Elle est chargée de l'aménagement urbain de la commune et de la préservation de l'environnement tout en conservant le cadre de vie de ses habitants.

Elle interviendra sur :

- L'élaboration et le suivi des documents d'urbanisme.
- Les propositions et le suivi d'éventuels projets d'aménagement.
- La qualité environnementale et le Développement Durable.

Elle se réunit tous les mois.

Les autorisations d'Urbanisme (Permis de construire, Déclarations préalables...) sont délivrées par Madame le Maire ou son Délégué après instruction par la Métropole de Montpellier.

Les Montferrierains seront reçus les lundis par l'adjoint à l'urbanisme en présence du premier adjoint.

Ceci permet une meilleure qualité des échanges avec les habitants et des prises de décisions dans le strict respect des règlementations (PLU...) et éventuellement un déplacement sur le terrain.

Les dossiers déposés et en attente d'instruction sont consultables pour avis par tout membre de la commission d'urbanisme.

CCAS

LE CCAS DE MONTFERRIER-SUR-LEZ À VOTRE ÉCOUTE

Le **Centre Communal d'Action Sociale** (CCAS) de Montferrier-sur-Lez a pour rôle principal d'orienter, recevoir et conseiller le public sur les démarches à effectuer dans le domaine social.

Le CCAS facilite la mise en relation des personnes en difficulté et des personnes âgées avec les interlocuteurs locaux et les services qui leur sont nécessaires pour les aider.

Animateur de l'Action sociale dans la commune, le CCAS informe les habitants de leurs droits et des aides dont ils peuvent bénéficier, ainsi que des secours d'urgence.

Depuis les dernières élections municipales, c'est Marie-Hélène CABAS, adjointe aux affaires sociales qui est en charge, avec son équipe (liste disponible en mairie) du CCAS de Montferrier-sur-Lez.
Une réflexion est engagée pour redéfinir l'action du CCAS et proposer aux personnes en difficulté sur la commune, des aides correspondant à leurs besoins.

Dans le contexte de la crise sanitaire que nous traversons, nous invitons les personnes vulnérables à se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie au 04 67 59 81 34.

Coordonnées de contact :
social@ville-montferrier-sur-lez.fr
Tél. : 04 67 59 81 34

Tribunes libres

Avec Vous pour Montferrier

Depuis le 28 juin dernier, jour de notre élection, notre équipe s'est rapidement mise au travail : quatre conseils municipaux se sont tenus, les commissions municipales ont été créées et se sont réunies plusieurs fois pour certaines d'entre elles, un nouveau Directeur Général des Services à temps plein a pris ses fonctions depuis le 1er septembre. Afin de mettre en œuvre le programme que vous avez plébiscité, le groupe majoritaire est d'ores et déjà au travail.
Comme nous nous y étions engagés, notre préoccupation première reste le quotidien des Montferrieraines.
En concertation avec les parents d'élèves et le personnel communal concerné, le dossier de la restauration scolaire et du changement du prestataire est bien avancé. Il sera prêt pour le début de l'année 2021.
Le schéma d'aménagement des pistes cyclables et chemins doux dans le village s'élabore en coopération totale avec la Métropole.
Pour anticiper le futur départ à la retraite de médecins généralistes sur le territoire communal, notre groupe majoritaire a engagé une étude sur la réalisation d'un centre médical avec pour ambition de mener ce projet à brève échéance.
Nous avons souhaité travailler sur ces dossiers avec les groupes de la minorité. Si cela a été possible avec l'un d'entre eux il semble que certains n'aient pas tourné la page de la campagne électorale. Ceci est regrettable pour l'état d'esprit qui devrait prévaloir au sein de notre conseil et pour l'action municipale en faveur des Montferrieraines.
Soyez assuré que le groupe majoritaire maintiendra son cap avec pour seul objectif le bien commun des Montferrieraines.
Enfin, en cette période un peu particulière, et face à l'horreur de Conflans-Sainte-Honorine, que nous condamnons le plus fermement possible en tant que républicains attachés, nous tenions à vous souhaiter avec un peu d'avance de belles fêtes de fin d'année à vous et vos proches.

Le groupe majoritaire « Avec Vous Pour Montferrier ! »

Vivons Montferrier

Depuis les élections, il ne nous a pas été possible, dans ces colonnes, de remercier publiquement celles et ceux qui nous ont fait confiance en votant pour nous au second tour des élections municipales du 28 juin 2020. Tel qu'il est, le système électoral a attribué trois élus à « vivons montferrier » : Michel Bourelly, Myriam Gelsomino et Jean-Marie Prosperi, soit 11% des sièges pour 28% de suffrages !
Nous participons aux 7 commissions municipales. La liste et leur composition sont disponibles sur notre site. Nous sommes à votre disposition pour porter toutes vos questions, remarques ou suggestions. N'hésitez à nous contacter sur l'adresse de messagerie.
Ces commissions se sont réunies et nous avons pu travailler avec les élus du groupe majoritaire sur des dossiers touchant à la cantine, la vie du village, les séniors, le patrimoine, les travaux, l'urbanisme ou la communication. De même pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
Dans tous les domaines, des dossiers importants sont à venir. Certains ont fait l'objet d'engagements de campagne. Ils nécessitent une hiérarchisation et une programmation sur la durée du mandat. Nous tenons à participer, dans un état d'esprit constructif, à la réflexion sur tous les sujets.
À l'heure où nous écrivons ces lignes, les vacances scolaires ont mal débuté. Un professeur a été assassiné pour avoir simplement fait courageusement son métier. Un cours sur la liberté d'expression. Parmi les documents support, les caricatures du prophète Mahomet parues dans le journal « Charlie Hebdo ».
Nous tenons, ici, à apporter un soutien inconditionnel au corps enseignant soumis à une pression insupportable qui pèse sur leur liberté pédagogique.
Nous tenons aussi à réaffirmer, en tant qu'élu et citoyen, que les valeurs de « liberté d'expression », de « laïcité », piliers de notre république, ne sont pas négociables.

Michel Bourelly, Myriam Gelsomino et Jean-Marie Prosperi.
Contact : vivons@montferrier.org - Site web : https://vivons.montferrier.org

Montferrier Ensemble

Nous remercions les Montferriérain-e-s qui nous ont accordé leur confiance en votant "Montferrier Ensemble". Nous sommes désormais dans l'opposition, avec deux conseillers municipaux et une équipe qui se mobilise. Après deux mois de réunions, commissions et conseils municipaux, être dans l'opposition exige une implication de tous les instants : recherche, suivi des dossiers, veille permanente, défense des idées que nous portons, propositions, information transparente des habitants de Montferrier-sur-Lez.
C'est pourquoi, depuis notre élection, nous continuons à faire paraître sur notre site Montferrier Ensemble (https://montferrierensemble.fr) des billets afin de vous informer des sujets qui vous préoccupent. Ces thèmes sont publics et peuvent être librement discutés sur notre site web. Cinq billets sont parus depuis les élections : billet 11 « Notre position » : être aux côtés de l'équipe municipale dans une démarche positive ; billet 12 « Les conseils municipaux » : quelques points et une révélation surprenante ; billet 13 « Les commissions municipales » : des affaires secouent notre commune dans une indifférence liée à l'absence d'information ; billet 14 « Les pistes cyclables : ouverture du débat » : route de Mende OU route de Clapiers ? Notre choix et manière de procéder ; billet 15 « Montferrier-sur-Lez : un désert médical ? » : départ du docteur Bosse, diminution de l'offre de soin.
Pendant tout ce mandat, nous nous engageons à être dans l'action, la participation et la gestion de notre commune. Vous êtes toutes et tous concernés. Soutenez et aidez «Montferrier Ensemble» afin d'être les propres acteurs de votre commune.
La crise sanitaire poursuit sa progression rapide. Respectons les gestes barrières, soyons solidaires avec nos commerçants et vigilants avec nos aînés et les personnes fragiles.
Au plaisir de vous lire et de vous rencontrer.

Céline Gollain et Jean-Paul Bord
Conseillers municipaux «Montferrier Ensemble»

Les groupes politiques s'expriment sous leur responsabilité dans le cadre des dispositions prévue par la loi N° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

La Vie Associative

Association Culture et Loisirs www.acl-montferrier.fr

Edito du CA

Même si les mesures que nous impose la crise sanitaire que nous traversons ne favorisent évidemment pas les activités associatives, chacun de nous ressent le besoin de ne pas renoncer à sa vie sociale et culturelle. Vous êtes nombreux à ne pas céder à la résignation et au repli sur soi en maintenant la fréquentation de vos clubs habituels, et nous vous en remercions. De leur côté les animateurs de ces clubs ne comptent ni leur temps ni leur peine pour vous accueillir dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire.
Votre Conseil d'Administration met également tout en œuvre pour soutenir les clubs les plus exposés, ceux dont l'équilibre financier est menacé par une limitation du nombre de participants à 10 personnes, tel le club « Modèle Vivant », ou par une interdiction de leur pratique en salle, tel le club « Fitness ». Le site de l'association sur internet, avec les contacts de tous les clubs (https://acl-montferrier.fr/acl/), a été entièrement rénové pour vous tenir informés en temps direct des changements de programmes et adaptations auxquels sont conduits les différents clubs en fonction des évolutions de la situation sanitaire, et des nouvelles mesures restrictives qui peuvent être prises à tout moment par les autorités.
Puissent les informations suivantes vous convaincre, s'il en était besoin, que tout le monde est mobilisé à l'ACL pour continuer de vous offrir, malgré les difficultés, les activités et animations auxquelles vous êtes attachés.

Conférences et visites :

Visites

5 € pour les adhérents ACL ou Aqueduc ; 8 € pour les non adhérents.
Vendredi 20 novembre à 14h30 au Musée Paul Valéry à Sète : **Paul Valéry et les peintres**
Paul Valéry était un poète... et un peintre.
Pour les 50 ans du Musée, c'est cette facette, moins connue de Paul Valéry qu'il nous est permis d'approcher, ainsi que ses rapports aux peintres qu'il a côtoyés : Courbet, Monet, Manet, Degas, Renoir, Matisse et Picasso.
L'exposition s'articule autour de 5 thèmes : Son cercle familial, ses amis, les peintres qu'il a fréquentés, ses autres regards et Paul Valéry peintre.

Vendredi 4 décembre à 14h à Montpellier : **L'histoire de la Médecine à Montpellier**
Visite de l'ancienne Faculté de médecine (la plus ancienne Ecole de médecine du Monde occidental), de la Pharmacie de la Miséricorde, de l'Hôpital St Côme.
Visite en lien avec l'Office de Tourisme de Montpellier

Vendredi 8 janvier à 14h à Montpellier : **Street art à Montpellier**

D'immenses fresques murales, des vélos qui semblent voler, des petites mosaïques au coin de rues, des écritures géantes sur les toits, des collages... Tags ou graffiti ? Vandalisme ou art ? A la découverte d'œuvres d'artistes locaux ou internationaux.
Visite en lien avec l'Office de Tourisme de Montpellier.

Conférences

Les arrêtés préfectoraux très restrictifs en vigueur au moment où nous écrivons, et qui risquent d'être reconduits, ne nous permettent pas de confirmer les prochaines dates de nos conférences (à surveiller donc sur le site de l'association) :
Prochaines soirées philo (animées par M.Maurice Vidal) : « L'expérience est-elle source de vérité ? »; « Notre vision du monde doit-elle quelque chose au langage ? »; « L'art transforme-t-il notre conscience du réel ? »
Autres conférences :
- « Promenade historique à travers le passé protestant de Montpellier », par M.Valdo Pellegrin, Maitre de Conférence Honoraire de l'Université, ancien Directeur des Etudes à l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier, auteur de l'ouvrage « Montpellier, la Protestante » (Ed. Nouvelles Presses du Languedoc).

- « La douleur, une fatalité ? » par le Dr Patrick Ginies, responsable du Service de la Douleur du CHU de Montpellier.
- « Touche pas à mon gène. Le dernier tabou. » par M. Philippe Jeanteur, professeur honoraire de biologie moléculaire à l'Université de Montpellier.

Club Fitness

Le club Fitness a été particulièrement impacté par l'arrêté préfectoral interdisant toute activité sportive en salle. Malgré les efforts de nos animatrices pour maintenir des activités (en plein air au City Stade, ou aux Bugadières sous forme de Stretching tant que cela a été autorisé), la désaffection de nombreux adhérents est sensible. Nous comprenons que certains hésitent à prendre un abonnement annuel alors que le nombre de séances est soumis aux aléas de la situation sanitaire. Aussi proposons-nous actuellement à nos adhérents **un abonnement sur 10 séances** (évidemment renouvelable) pour **45 € seulement**.
N'hésitez pas à contacter Stéphanie (cours du matin) au 06 95 06 41 05, et Magali (cours du soir) au 06 66 40 30 69.

Club Hortus

Prochaine réunion prévue le samedi 7 novembre au Devézou avec **une bourse aux plantes** à 14 h, suivie d'une présentation de leur « carnet de voyage » en Nouvelle-Zélande par deux adhérents du club.

Clubs de Langues

Il reste des places ! Il est encore temps de les rejoindre, mais ne tardez plus !
S'approprier une langue de façon conviviale et ludique, pour élargir son horizon culturel et pratiquer un exercice intellectuel enrichissant, c'est possible à l'ACL. Ci-dessous les messages de nos animatrices.

Anglais

Nombreuses sont les personnes qui ont déjà un niveau d'anglais de base et souhaitent maintenir ce niveau ou améliorer leurs compétences orales. D'autres souhaitent faire leurs premiers pas en anglais afin de pouvoir communiquer quand ils voyagent à l'étranger. Aucun risque de s'ennuyer aux cours, où se succèdent jeux, lectures, et discussions abordant les sujets les plus variés, nourriture, restaurants, cinéma, environnement, littérature, art, loisirs, musique... Et c'est une excellente « gymnastique intellectuelle » !
La classe avancée se concentre sur la conversation, en particulier sur les événements culturels et internationaux. Avec les débutants, nous travaillons à un rythme plus lent et traitons les bases de la grammaire.
Pour conclure, laissons la parole à l'une de nos adhérentes : "I found everything I looked for with the English class at Montferrier. Paula, the teacher, who is an English woman, is a nice person. She is always positive and it seems that nothing is impossible with her. She adapts to all levels, she never judges, she always encourages. The English class at ACL is a good experience for me!" (Sylvie T.)
Contacts : niveaux débutants et confirmés, le lundi après-midi et le mardi matin au Devézou : Paula Grech (06 74 11 14 63) ; niveau intermédiaire : Tamara Marc le mercredi matin dans la salle des Grèses (07 82 80 56 36)

Espagnol

Apprendre à parler espagnol de façon naturelle et ludique par simple imprégnation, au travers de conversations dans un cercle convivial, en voyageant à travers le temps et l'espace pour vous plonger dans les us et coutumes du pays du soleil, c'est au Devézou le jeudi après-midi :
- de 14h30 à 16h avec les débutants et intermédiaires qui ont déjà fait de l'espagnol.
- de 16h à 17h30 pour le niveau avancé
- de 17h30 à 19h avec les débutants qui n'ont jamais fait d'espagnol.

Contact : Gemma Marty (09 52 79 77 73)

Italien

Buongiorno a tutti!
Apprendre l'italien dans la bonne humeur, c'est le vendredi soir à 18h15 dans la salle des Grèses, avec Sophie Lanni (06 20 10 31 75).
Arrivederci!

Club Peinture & Dessin

Pour limiter à six le nombre de participants par séance (encore une ou deux places disponibles ; à voir avec M Denis Caporossi, au 06 47 45 27 55) une séance supplémentaire a été ouverte le vendredi de 9h à midi, qui s'ajoute à celles du lundi et mardi matin, et du lundi et mardi après-midi (14h-17h).

Club Photo

Vendredi 4 septembre 2020, sortie à Bouzigues à la découverte de la conchyliculture.

Mathieu Rouzière (médaille d'argent Paris 2019 du concours agricole) nous a présenté les différentes techniques d'élevage des huîtres et des moules sur l'étang de Thau en nous faisant visiter ses installations. Nous avons profité d'un temps magnifique qui nous a permis d'aller avec lui en barque au milieu des parcs.
L'idée était de faire des photos sur une importante activité de notre région et de profiter des produits du terroir...Missions accomplies ! Belles photos et dégustation d'huîtres, moules et Picpoul de Pinet sur le bord de l'étang, photographes et gourmets étaient comblés. (Michèle A.)
Prochaine réunion du club prévue le jeudi 5 novembre dans le hall du Devézou.
Contacts : Michèle Auvergne (04 67 59 90 99) et John Pavitt (04 67 54 79 20)

Club Rando

Séjour dans les grands canyons pyrénéens, du 27 septembre au 3 octobre

Nous étions 34 valeureux randonneurs, bien muselés (COVID oblige) dans notre car, au départ du Devézou, en route vers de nouvelles aventures ibériques cette fois-ci.
Après un voyage de sept heures, nous sommes arrivés à notre hôtel situé dans le pittoresque village de Torla, au sein du Parque nacional de Ordesa, avec un panorama saisissant sur les montagnes enneigées. Quatre journées de randonnée nous attendaient dans les canyons, avec vues sur de grands sites pyrénéens comme la brèche de Roland, le Marboré et le Monte Perdido. Nous avons arpenté les vallées glaciaires d'Ordesa et de Pineta, ponctuées de nombreuses et spectaculaires cascades. Que d'eau, que d'eau ! Aussi nos randonneurs fourbus étaient récompensés le soir par le vino tinto du restaurant.

Au milieu du séjour, la découverte du magnifique village médiéval d'Ainsa (un des plus beaux d'Espagne avec sa Plaza Major et ses ruelles bordées de maisons des XIIème et XIIIème siècles) reposa nos gambettes mises à mal la veille par une marche de 21 km avec un dénivelé de 800 m.
Enfin, notre retour fut agrémenté par la neige à la frontière, paysage de Noël avant l'heure !
Nous ne pouvons conclure, sans mentionner l'accueil et la gentillesse de nos amis aragonais, et leur respect exemplaire des précautions sanitaires. (Thierry B.)
Contact : Jean-Marc Lapierre (04 67 84 26 69)

Club Reliure

Depuis sa création en 1993, le club doit beaucoup à son animatrice, Jacqueline Domenc, qui vient malheureusement de nous quitter en ce mois d'août 2020. Démarrant avec 3 participants, elle avait su rapidement élever l'activité du club à une dizaine d'adhérents passionnés. Depuis 1993, une quarantaine de participants ont ainsi appris à travailler le cuir pour réaliser des reliures ou réfections de livres.

Le flambeau est aujourd'hui repris par Christian Landrault, l'un des piliers de ce club, par ailleurs très solidaire. Si vous êtes tenté de rejoindre ce groupe d'amoureux de l'artisanat traditionnel, vous pouvez le joindre au 06 47 07 67 32, ou en envoyant un message à christianlandrault@orange.fr.

Ateliers mémoire et créativité

Les ateliers « Mémoire et Créativité » proposés par le C.C.A.S en partenariat avec l'Association ATOUT'AGE reprennent pour la huitième saison.

Après ces longs mois d'interruption, nous allons nous retrouver avec un immense plaisir, dans le respect des normes sanitaires.

Chaque participant devra porter un masque et nous adapterons la disposition des tables de façon à respecter les distances nécessaires.

Il y aura un atelier **tous les 15 jours, le jeudi ou le vendredi de 14h30 à 16h30, avec un changement de salle cette rentrée puisque nous nous retrouverons salle des GRESES**.

Ce rythme permet d'alterner les ateliers mémoire et les ateliers de création en proposant l'un et l'autre une fois par mois.

Ces ateliers sont destinés aux séniors désireux de passer des après-midis ludiques tout en exerçant leur mémoire ou leur dextérité.

Les ateliers mémoire, à travers différents jeux de logique, de lettres, d'observation favorisent la concentration et le maintien de l'acuité intellectuelle.

Les ateliers de création maintiennent la dextérité manuelle et ont permis la réalisation de divers objets de décoration pour le plus grand plaisir de chacun.

Si vous souhaitez nous rejoindre, un après-midi d'essai vous est offert.

Le nombre de personnes étant limité, vous devez contacter l'animatrice Muriel MANGEL au 06-22-05-44-61 ou 04-67-55-14-13 qui vous communiquera les dates des ateliers.

Association Aqueduc

Contact : contact@aqueduc-montferrier.fr
Site : http://aqueduc-montferrier.fr

>> ECHAPPÉE À L'AIGOUAL POUR LES CYCLOS...

Une partie de l'équipe vélo route s'est rendue sur les pentes de la Luzette pour assister au passage des coureurs du Tour de France lors de la 6éme étape le Teil-Mont Aigoual (191km) qui s'est déroulée le 3 septembre par une belle journée d'automne.

Pour cette occasion, le matin 2 cyclistes confirmés ont gravi ce col mythique Cette ascension au cœur des Cévennes de 11,7km (à 7,3% de moyenne avec des pourcentages en épingles dépassant les 12%) s'est déroulée sans problèmes avec un « temps » superbe (je veux dire pour la météo !!!) encore bravo à ces valeureux grimpeurs qui honorent notre club...

Le soir certains sont restés au magnifique gite de « Cap de Coste » situé dans le col et ont apprécié une soirée au calme marquant un contraste avec les hourras de l'après-midi... pour encourager les coureurs en plein effort.

>> LE CLUB CYCLO AQUEDUC

Vous aimez la petite reine... venez nous rejoindre...pour rouler avec nous les Mercredis ou les Dimanches matin... Dans une ambiance bon enfant sans esprit de compétition.

Yves Fourriques 06 88 47 58 59

>> AQUEDUC MARCHE NORDIQUE

L'association AQUEDUC de Montferrier-sur-Lez vous offre la possibilité de pratiquer la marche Nordique (en partenariat avec L'Association GYM PLUS de Saint Jean de Védas) une ou deux fois par semaine et suivant vos désirs :

Le mardi de 9h15-11h30
Ou le mercredi de 14h15-16h30
Ou le jeudi de 9h15-11h30
Ou le vendredi de 14h15-16h30
Mais également le samedi ou le dimanche en alternance de 9h30-11h30

1) Toutes les sorties sont encadrées par des animateurs diplômés ; le programme hebdomadaire (avec lieux des rendez-vous) est adressé aux pratiquants tous les lundis matin par mail.
2) Possibilité de prêt de bâtons par le professeur (Chaussures basses de marche ou de bonnes tennis sont nécessaires).
3) Pour les nouvelles personnes qui sont intéressées, possibilité de faire un essai gratuitement sur une séance.

Tarifs demandés pour les adhérents à l'Aqueduc :
En plus de votre adhésion à l'Aqueduc (15 € individuelle ou 25 € pour un couple) **l'activité Marche Nordique est payante**. L'association Aqueduc prenant en charge 10 € votre participation financière s'élève donc à :
- soit 105 € pour tout l'exercice de septembre 2020 à juin 2021 et pour une séance par semaine.
- soit 150 € pour tout l'exercice de septembre 2020 à juin 2021 et pour deux séances par semaine.
- soit 50 € pour une carte de 10 séances.
- **Nouveau cette année :** tarif couple pratiquant ensemble 160 € pour une séance par semaine.

(Certificat médical à fournir dès l'inscription)

Tarifs demandés pour les personnes non adhérentes à l'Aqueduc :
- soit 130 € pour tout l'exercice de septembre 2020 à juin 2021 et pour une séance par semaine.
- soit 175 € pour tout l'exercice de septembre 2020 à juin 2021 et pour deux séances par semaine.
- soit 75 € pour une carte de 10 séances.
- **Nouveau cette année :** tarif couple pratiquant ensemble 185 € pour une séance par semaine.

(Certificat médical à fournir dès l'inscription)

S'inscrire le plus rapidement possible auprès de :
M. MOULIN Jean-Pierre – 06 86 70 86 51
ou mail : jpb.moulin@orange.fr

Tennis Club de Montferrier

ORGANISATION TOURNOIS AU TC MONTFERRIER

Malgré le contexte sanitaire actuel et la situation que nous connaissons, nous avons eu la chance de pouvoir maintenir nos tournois, un bon nombre de participants étant tout de même au rendez-vous !

Nous sommes ravis de cet esprit de convivialité qui règne toujours au sein de notre club.

1. Le Tournoi jeunes a eu lieu du 29 Février au 14 Mars 2020, exceptionnellement nous n'avons pas pu le clôturer à cause du confinement mais la majorité des matchs ont pu avoir lieu et les enfants étaient motivés et contents.

2. Le Tournoi Adultes a eu lieu du 30 Juin au 19 Juillet 2020, le Comité nous a donné son accord pour le décaler car il était initialement prévu du 16 Juin au 5 Juillet 2020.
Nous remercions Mme le Maire, Brigitte DEVOISSELLE ainsi que son premier adjoint, M. Bernard CAPO, d'avoir été présents pour la remise des prix et de nous avoir soutenus.

3. Le tournoi 4ème série a eu lieu du 15 au 26 Septembre 2020, nous l'avons clôturé le 29 septembre car la météo nous a fait quelques caprices mais tout s'est bien passé dans la bonne humeur !

RENTRÉE TENNISTIQUE 2020/2021

• L'Assemblée Générale du club a eu lieu le 4 septembre 2020 afin de pouvoir annoncer la nouvelle composition du Bureau votée par le CA du club après l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 Février 2020.

- **Émilie PALANQUE : Présidente**
- **Marie-Dominique SERANE : Vice-Présidente**
- **Gilles ZITOUN : Président d'honneur**
- **Michel GILBERT : Trésorier**
- **Philippe BOUSQUET : Secrétaire**
- **Serge BLANC : Animations sportives**
- **Michel ARQUILLIERE : Parcs et Jardin**

• Le Bureau a décidé d'aménager légèrement les prix d'adhésion au club (10 €) pour compenser les charges salariales.

• Nous avons pu organiser pour cette rentrée, une matinée ludique de doubles amicaux où adultes et enfants étaient conviés afin de continuer de créer des liens entre adhérents et dirigeants du club.

• Pour toute demande d'information, la permanence du club est assurée du Mardi au Samedi.
N'hésitez pas à venir découvrir notre joli complexe sportif équipé de 7 courts, 2 murs d'entrainement et un club house.

• Des stages de tennis, ouverts à tous les enfants, sont assurés pendant les vacances scolaires, du Lundi au Vendredi.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter nos 2 moniteurs :
Laurent (06.88.28.67.32) et Julien (06.22.30.38.77)

Prenez soin de vous...

Le Bureau du Tennis Club de Montferrier-sur-Lez

La Lyre de Montferrier L'École de Musique

L'école de musique a ouvert ses portes avec une forte envie pour tous de se retrouver et de rattraper les mois passés. Les professeurs ont su adapter leur cours, pour répondre aux conditions sanitaires sans perdre en exigences pédagogiques. Et les élèves musiciens ont répondu présents ! Présents au Forum organisé par la mairie de Montferrier, présents aux premiers cours, et présents dans les ateliers. Et nous nous réjouissons de leur présence pour la 1ère répétition de l'Orchestre du Lez, qui débute sa 5ème saison, avec les encouragements renouvelés du Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier, qui nous soutient depuis le début de l'aventure !

Avec un protocole sérieux (liste de présence, masques, lavages des mains...) et l'accord de la mairie de Montferrier, nous avons maintenu les nouvelles propositions de votre école de musique. Myriam anime un mercredi sur 2 **l'atelier « tout petits chanteurs »** pour les 0-4 ans, un moment privilégié parent-enfant qui offre au très jeune enfant une première découverte de la musique, guidé par la voix et la guitare de l'animatrice. Myriam chante, joue, propose des séquences colorées et ludiques, autour du monde, des instruments, des animaux, du temps qu'il fait. Et les tous petits écoutent, touchent, bougent... et en redemandent. Mais c'est aussi un moment partagé avec les parents ou les grands-parents, tous embarqués dans l'aventure, chantent et tapent des mains. Voila un joli moment à garder en mémoire...

Les **ateliers** guitare, musiques actuelles et funk sont complets, mais quelques créneaux sont encore disponibles dans les cours d'instrument individuel (flûte, clarinette, trompette, trombone, piano). Il n'est donc pas trop tard pour nous rejoindre, en nous contactant par mail à l'adresse de l'école.
→lalyremontferrier@gmail.com

Un rappel : Un paiement en ligne et en 10 fois est désormais possible via le site internet de l'école.

Les adhérents en **retard des paiements** de leur cours doivent contacter très rapidement notre trésorière préférée, Isabelle au 06 83 83 71 44 ou isabelle.soulairol@laposte.net.

L'Orchestre du Lez (le grand orchestre des petites écoles) reprend ses répétitions, avec le soutien du Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier et de la mairie de Montferrier. Cet ensemble est dirigé pour la 3ème année par Sébastien Charles, notre professeur de violoncelle et violoncelliste tuttiste et cosoliste à l'Orchestre National de Montpellier.

En décembre, nous réunirons **l'assemblée générale de l'association** et renouvellerons notre Conseil d'Administration. Notre école est dynamique, reconnue, innovante. Mais plus nous serons nombreux à réfléchir et à proposer, plus notre école sera vivante!

Nous vous invitons à nous rejoindre, merci de proposer votre candidature et vos disponibilités dès à présent, par mail à l'adresse de l'école.

→ lalyremontferrier@gmail.com

ÉCOLE DE MUSIQUE LA LYRE DE MONTFERRIER

→ lalyremontferrier@gmail.com

→ www.ecole-musique-montferrier.fr

→ facebook.com/ecole.musique.montferrier

→ facebook.com/orchestredulez

En bonne compagnie

POUR ALBERT MASRI

Né au Caire le 22 septembre 1927, peintre, céramiste, sculpteur et apôtre du pastel, grand conteur aussi de paraboles, Albert Masri est mort à Montferrier le 4 mars dernier.
À l'image du Capitaine Nemo, il est mort dans son lit, entouré de ses livres et de ses tableaux, au cœur de ce navire de pierre dont il avait orné la muraille et la coursive et dont la vigie regardait au delà du ressac de nos toitures.
L'amour était partout où portait son regard, sur les barques et les manèges, les femmes et les fleurs et d'Amsterdam à Jérusalem...
Bernanos discernait dans le monde moderne « une conspiration permanente contre toute vie intérieure ». Une fois payée -et chèrement payée- l'actuelle crise sanitaire, et face aux conséquences du réchauffement, il faudra reprendre la résistance contre ce monde là qui voudra vite oublier et n'avoir rien appris.

Peut-être qu'un autre artiste, musicien, romancier, dramaturge, poète ou mathématicien, voudra prendre à son tour le quart à cette haute vigie ! Ce serait pour Montferrier-sur-Lez renouer avec son heureuse renommée.

« enbonnecompagnie34980@gmail.com »

Les Amis de la Chapelle de Baillarguet

Le livre « Le Lez, histoire et vie d'un fleuve singulier » disponible à partir du 14 novembre.
Si la chapelle de Baillarguet s'est endormie, notre association est restée active durant cette longue et difficile période. En effet, notre livre « Le Lez, histoire et vie d'un fleuve singulier » est terminé. **Ce Cahier de Baillarguet « Spécial Xème anniversaire de notre association »** raconte l'histoire de notre petit fleuve, depuis sa source jusqu'à la Méditerranée en passant par Montpellier.

Ce livre est en tout point original et d'une richesse rare !
Il contient des centaines d'illustrations, plusieurs dizaines de cartes et de schémas grâce à une documentation exceptionnelle venue de plusieurs sources.

Il est le fruit de la curiosité des Amis de Baillarguet pour la vallée du Lez depuis 10 ans.
Les cinq auteurs sont des acteurs permanents de ces recherches. Passionnés, ils ont joint leurs connaissances et leurs savoirs pour apporter une vision originale et souvent inédite sur ce qui fait la vie de ce fleuve.

Car, en effet, le Lez recèle secrets, trésors et histoires...

Du Néolithique jusqu'au XXIe siècle, l'histoire du Lez est riche ; des fouilles l'ont démontré et le patrimoine architectural l'atteste. Durant des siècles, il a permis des échanges commerciaux avec les pays bordant la Méditerranée et, ainsi, a contribué largement à la prospérité de Montpellier.

Dès le Haut Moyen-Âge, il a fourni l'énergie nécessaire aux nombreux moulins dont les activités diverses (production de farine, foulage des draps, sciage de bars, etc.) ont évolué au cours du temps, en fonction des besoins. Les fabriques de textile installées sur ses rives ont fait vivre plusieurs milliers de personnes pendant deux siècles.

À compter de la fin du XVIIIe siècle des écrivains l'ont célébré et de nombreux peintres, attirés par le charme varié de ses berges, l'ont largement croqué, dessiné et peint.

Aujourd'hui, malgré certaines menaces environnementales, il est facteur de biodiversité et ses berges, tout comme son lit, grouillent de vie.

Ce livre, enfin, est, pour chacun(e), une invitation à poursuivre la découverte de cet univers méconnu qui est à nos portes...

Il sera disponible et mis en vente (30€) à la Chapelle de Baillarguet les samedis et dimanches de 10h à 12h30 durant les WE du 14/15 et 21/22 novembre.

Si le contexte sanitaire le permet, nous tiendrons notre **AG le 27 novembre** dans la grande salle du Devézou et nous espérons pouvoir reprendre l'ensemble de nos activités dans la Chapelle en janvier 2021.

Contact : abaillarguet@orange.fr

Théâtre en Liberté

LE SPECTACLE CONTINUE !

La saison 20-21 vient de débuter, certes cette année est particulière et mouvementé, mais nous ne nous laisserons pas aller. L'association ne perd pas de sa vitalité et de son énergie malgré ces temps difficiles. Et pour cause, nous avons ouvert cette année deux nouveaux ateliers théâtre ! Au total, le Théâtre en Liberté anime aujourd'hui quatre troupes amateurs sur la commune. Nous sommes fiers du développement de nos activités et avons hâte de partager nos créations avec les Montferrierains.

Les spectacles de l'an passé n'ont pas pu se jouer, mais nous attendons l'occasion propice pour les porter sur scène. Nous avons surtout hâte de vous présenter le spectacle Des Astres et Des Plantes une création improvisée sur le thème de la Lune et de la conquête spatiale. Dès qu'il sera à nouveau possible de nous réunir en salle ce spectacle vous sera présenté. Sans oublier les autres créations Il était une deuxième fois (spectacle familial) et le Mistigri (présenté au Mas de Reynes en septembre).

En juillet dernier, nous avons filmé nos spectacles pour finir l'année en bonne et due forme. Alors, en attendant de voir nos créations sur scène nous vous invitons à aller les découvrir sur la chaîne YouTube Théâtre En Liberté.

Pour cette nouvelle année, les différentes troupes vous préparent des spectacles pour tous les goûts : des scènes comiques avec Les Courtes Lignes de Courteline, un nouveau spectacle créé à partir d'improvisation, une pièce pour toute la famille Comme Si Nous, et enfin une comédie documentaire Surprise Parti qui raconte comment un humoriste islandais est devenu maire de la capitale du pays. Autant de pièces que nous aurons le plaisir de vous présenter en juin/juillet prochain.

Pour ce qui est du penchant professionnel du TEL, cette saison s'annonce tout aussi importante et riche. Nous accueillons les répétitions du projet La Chambre de Jérémy Ridel, qui était déjà venu plusieurs fois présenter des spectacles à Montferrier lors du Festival TEL. On se souvient de La Fausse Suivante qui avait marqué les esprits. Il reviendra au cours de l'année pour des résidences de recherche autour de ce projet. Daniel Monino quant à lui préparera une nouvelle création professionnelle : L'Appel du Labyrinthe. Il sera accompagné de Claire Duchêne, Charlotte Berthemet et Louise Vantalon toutes habituées du village. Dans cette nouvelle création nous retraiterons le mythe du Minotaure sous un nouveau jour pour vous raconter une histoire singulière à travers un parcours dans le village. Des ouvertures au public se feront tout au long de l'année pour vous permettre de rencontrer et d'échanger avec les équipes artistiques. Comme toujours, pour être informé il vous suffit de prendre contact avec nous.

Pour cette année, il n'y aura pas de Rue de la Peur, mais ce n'est que partie remise. L'affreuse sorcière Adèle prépare son grand retour l'an prochain, et vous fera à nouveau frémir... de rire ! Nous sommes désolés de ne pas pouvoir assumer cet événement cette année, pour cause de crise sanitaire, mais sachez que nous espérons nous rattraper et vous convier prochainement à un nouvel événement du même ordre.

Nous vous donnons rendez-vous dès que possible pour partager des soirées spectacles,
D'ici là, nous vous souhaitons le meilleur.

Théâtre En Liberté
Daniel Monino / 06 77 10 52 29 / festival.tel@gmail.com
Chaîne Youtube pour voir nos créations : Théâtre En Liberté

Crédit photos : Jonathan Accardo

Crèche Les Câlins

LA CRÈCHE LES CÂLINS PROPOSE DES BERCEAUX AUX ENTREPRISES

Avis aux entreprises de Montferrier-sur-Lez et alentours : il reste un « berceau » à réserver à la crèche Les Câlins !

Des « berceaux » sont des places réservées achetées par une entreprise pour permettre à ses salariés d'avoir un accès privilégié et simplifié à un mode de garde.

La garde d'enfant est une problématique récurrente à laquelle un grand nombre de salariés est confrontée. Permettre à vos salariés de mieux gérer leur vie personnelle, c'est aussi optimiser leur efficacité dans la vie professionnelle. Que vous soyez dirigeant d'une TPE, d'une PME, ou d'un grand groupe, réserver des places en crèche pour les enfants de vos salariés est un acte managérial fort et une solution stratégique qui présente de nombreux avantages parmi lesquels :

- Un retour de congé maternité simplifié.
- Des salariés plus sereins et productifs.
- Une fidélisation de ses employés et une réduction du turn-over.
- Un argument valorisant à l'embauche.
- Une image positive de l'entreprise en interne comme en externe.
- Un engagement en faveur de l'égalité homme-femme.

Pour financer vos berceaux d'entreprise, vous bénéficiez d'importantes réductions fiscales. Le Crédit d'Impôt Famille (CIF) rembourse 50% du prix. Les entreprises soumises à l'impôt sur les Sociétés (IS) obtiennent jusqu'à 33,3% de réduction supplémentaire. Dans certains cas, cela allège de plus de 83% le coût d'une place en crèche !

Notre équipe est à vos côtés pour vous aider à mettre en place votre projet de berceau d'entreprise (démarches administratives, communication auprès des salariés, pré-inscriptions, suivi des familles...). Nos contrats sont flexibles et nous sommes à votre écoute pour les adapter en fonction de vos besoins (nombre de places, date d'entrée, durée...). Une grille tarifaire nous permet de vous proposer des tarifs avantageux selon votre besoin et situation.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter la rubrique « Entreprise » du site internet de la crèche : www.crechelescalins.com et à contacter notre bureau :

Crèche Les Câlins
61 impasse des Grèses
34980 Montferrier-sur-Lez
Tél.: 04 67 59 84 70
eajelescalins@gmail.com
www.crechelescalins.com

Taekwondo

Depuis le 14 septembre, malgré des conditions sanitaires difficiles, mais scrupuleusement respectées, nous avons repris les entraînements au Montferrier Taekwondo Club. Si tous n'étaient pas présents pour la photo de rentrée, c'est une grande joie d'accueillir une vingtaine de jeunes licenciés les lundis, mardis et jeudis.

Lez'Arts du Sud

L'association Lez'Arts du Sud propose en ce moment des activités bien-être et anti-stress pour le corps et l'esprit, par le SAFE® FLOOR et la sophrologie.

SAFE® FLOOR, LA SOLUTION IDÉALE POUR LE MAL DE DOS !

SAFE® FLOOR est une technique thérapeutique.
Au sol, des mouvements micro-sphériques sont effectués en spirale et en lenteur, cela renforce les couches musculaires les plus profondes et donne l'effet d'un massage intérieur.
Cette méthode agit sur les muscles profonds en les tonifiant, et sur les fascias en les réhydratant de l'intérieur.

Parmi les nombreux impacts positifs, des effets immédiats comme plus de liberté dans les articulations, plus de flexibilité musculaire, tout en libérant des endorphines qui soulagent douleur et stress.

Lundi : 9h-10h15 (Espace Miquel)
Mardi : 20h-21h15 (Foyer Municipal)
Samedi : 9h30-10h45 (Ecole maternelle)

Inscriptions tout au long de l'année
Diane Peltier, coach certifiée, 06 61 56 06 14
dianepeltierfr@yahoo.fr

« VIVANCES » ATELIERS DE SOPHROLOGIE EN GROUPE

Prendre du temps pour soi, se recentrer, lâcher prise, booster sa vitalité !
Ou encore se préserver et garder des repères dans cette période de vie extraordinaire et en constante mouvance !

VIVANCES propose de transmettre les outils de la sophrologie avec un accent tout particulier sur la démarche bienveillante et positive qu'elle incarne.
Une invitation à mieux se connaitre, activer ses ressources et déployer ses capacités pour vivre plus sereinement son quotidien et ses défis ; à travers la respiration, la relaxation, le mouvement, la visualisation, la méditation et la perception, sans jugement, de l'expérience vécue (la vivance !).

Tous les vendredis de 13h à 14h30 à la salle de danse de l'Espace Miquel.
Inscriptions tout au long de l'année. Sophro-balades ponctuelles.

Plus d'infos ou envie de créer un mini groupe sur un autre créneau, un thème particulier... Me contacter !

Katya Bouganim, sophrologue certifiée, 06 24 39 36 83
ktyabgm@hotmail.fr
ViVANCES - Ateliers de sophrologie

Ofildelart

LA CHORALE DE GOSPEL

Voilà 8 ans désormais que Lez Go Singers, notre chorale de gospel, déploie ses voix a capella sous la houlette dynamique de Liz Lawford. Chaque année, ce groupe plein d'énergie se hisse sur des scènes diverses et variées, enrichissant son répertoire et ses qualités vocales et scéniques. Si les conditions sont favorables, en ces temps de COVID, nous vous donnons rendez-vous à l'église pour notre concert de Noël.

Si vous avez envie de chanter : rejoignez-nous!

Répétitions tous les jeudis de 20h30 à 22h30 au foyer
contact Liz au 06 60 65 95 95

LES CONTES

Nous animons l'Heure du Conte, chaque mois, à la bibliothèque municipale (public d'enfants, mais aussi de parents et accompagnants ainsi que des groupes du CLSH et de la crèche). A l'École, la traditionnelle journée du livre, organisée par l'API est pour nous l'occasion d'amener le monde des Contes dans les écoles maternelle et primaire. Nous avons aussi élargi depuis deux ans nos interventions à la maison de retraite des Aigueillères pour y conter et y chanter régulièrement.

LES CONTES : La Machine de Max

LES ATELIERS THÉÂTRE POUR LES ENFANTS

A l'école maternelle :
- à partir de 4 ans
Le mardi de 16h30 à 17h30 dans la salle de psychomotricité.

Pour les plus grands :
- De 8 à 11 ans :
Le mercredi de 9h à 11h30 au Devezou, sur la scène :
« Les petites Impros »
Le mercredi 14h00 à 16h00 au Devézou, sur la scène :
« La Machine de Max »

- De 6 à 8 ans :
Le jeudi de 16h30 à 18h au centre de loisirs.

Contact animatrice : Christine 06 22 11 85 02

ESCM

UN TRÈS BON DÉBUT DE SAISON ATTENDU

Après plus de cinq mois d'interruption où tout, championnats, stages, tournois... a été arrêté, les divers championnats ont enfin repris, avec bonheur mais non sans difficultés, pour les footballeurs de l'Entente.
Et l'arrêt n'a pas été sportivement préjudiciable à notre club. En effet, après quelques journées de championnat, la grosse majorité des équipes sont encore invaincues mais la saison est, espérons-le, encore longue.
Comme exemple de bon début, on peut prendre les Seniors 1 qui ont joué huit matchs officiels depuis la reprise, le 23 Août 2020 à Sète, en ont gagné 7 pour seulement 1 seul petit résultat nul et sont coleaders du championnat de Régionale 1.

Coupe de France :
Le dimanche 18 octobre, victoire 3 à 0 contre Clermont-l'Herault, l'équipe s'est qualifiée pour le 6ème tour de la coupe de France et tentera le 1er novembre de se qualifier pour la première fois de l'histoire du club au 7ème tour !

Nous ne connaissons pas encore l'adversaire. (Tirage au sort jeudi 22 octobre, il reste 18 équipes dans toute la région Occitanie).

Mais le fait d'être toujours invaincu est aussi le cas des Seniors 2, des U18-1 et des U18-2, des U16, des U15-2, U15-3 et des U14, soit pratiquement toutes les équipes, ce qui démontre la bonne santé de notre école de football.

Aujourd'hui, toutes les équipes ont donc repris le chemin des terrains pour entraînement et compétition. En photo, est affiché le planning des entraînements que vous pouvez également voir sur le site web du club (www.escm34.com) et la page Facebook (facebook.com/escm34).

En marge des compétitions, le club espère, vu la crise sanitaire, être en mesure de proposer pour les jeunes des stages et des tournois dont l'ESCM Cup pendant le weekend de Pâques.

Pour les lotos et les vide greniers, ce n'est en ce moment pas possible mais nous ne désespérons pas.

Venez encourager l'équipe première qui disputera ses prochains matchs à domicile :

- dimanche 25 octobre : Montferrier / Lattes :
  Victoire de ESCM 4-2
- dimanche 15 novembre : Montferrier / Frontignan
- dimanche 29 novembre : Montferrier / Rousson
- dimanche 13 décembre : Montferrier / Bagnols sur Cèze.

En bref au village

Des aides pour acheter un vélo électrique

Pour développer d'autres modes de mobilité que la voiture, et s'inscrire dans **la transition écologique**, les collectivités proposent de **participer à l'achat d'un vélo électrique**.

Une **subvention d'un montant de 500 euros maximum**, sans condition de ressource, sera versée **à tous les habitants de la Métropole de plus de 18 ans** qui feront l'acquisition d'un **vélo à assistance électrique neuf** (VAE) à partir du **1er novembre 2020 jusqu'au 31 août 2021**. Il est possible de cumuler jusqu'à 1150 € d'aides pour l'achat d'un vélo électrique :

- L'achat du vélo devra être postérieur au 1er novembre 2020.
- Le vélo devra être neuf.
- L'achat devra être effectué dans un commerce de la Métropole de Montpellier.
- Le montant de la subvention sera de 500 € maximum dans la limite de 50% de la valeur d'achat du vélo.
- Ce dispositif est cumulable avec les autres aides existantes soumises à conditions : dispositif de l'État (200 € bonus vélo à assistance électrique), de la Région Occitanie (200 € Eco chèque mobilité) et du Conseil Départemental de l'Hérault (250 € Chèque Hérault Vélo).
- Il faut avoir plus de 18 ans ou avoir un représentant légal pour les plus de 16 ans.
- S'engager à ne pas revendre le vélo avant 3 ans.

Découvrez l'ensemble des modalités de cette aide : le règlement, comment effectuer une demande de subvention et **la simulation du montant total des aides pour l'achat d'un vélo à assistance électrique** (à titre indicatif) sur le site de la Métropole de Montpellier : https://www.montpellier3m.fr/aideveloelec

>> Dates à retenir

NOVEMBRE		
13/14/15 novembre	Devézou	Artisans du monde - Annulé
11 novembre	Monument aux Morts Cimetière	Commémoration
novembre	Devézou	Bodega - Annulé
29 novembre	Devézou	Marché de Noël ACL - Annulé
DÉCEMBRE		
5 décembre	Place des Grèzes - Foyer municipal	Téléthon
12 décembre	Devézou	Comédie musicale - gratuit
12 décembre	Devézou	Noël des enfants
18 décembre	Devézou	Concert de Noël
19 décembre	Place des Grèses	Animations de Noël
19 décembre	Devézou	Goûter des aînés - Annulé
31 décembre	Devézou	Réveillon - Annulé

Ces événements sont susceptibles d'être annulés selon les décisions gouvernementales liées à la COVID19

Le Marché du Samedi à Montferrier-sur-Lez

Tous les samedis matin, le Marché s'installe sur la Place des Grèses, sous les platanes, en cœur de village.

Les commerçants du marché proposent des fruits secs et olives, du fromage et de la charcuterie, du poisson, des huîtres, des spécialités asiatiques, deux producteurs de légumes (Rivière et Lutin Jardin), des fleurs et des plantes, des bouteilles de vin, du miel, un traiteur, des pâtes et lasagnes.

Retrouvez aussi les commerces du village à proximité du Marché : le primeur Gourmandyne, la boulangerie-pâtisserie Le Fournil, le boucher-charcutier Adrien Fluxench, et le bar-tabac-épicerie la Fontaine.

A vos composteurs, prêts, partez !

Le compostage peut réduire de 50 à 80 kg par habitant et par an nos déchets ménagers.*
Le compost enrichira la terre de vos jardins et plantations.
Depuis 2009, prés de 180 demandes de composteurs ont été enregistrées sur notre commune, dont 65 depuis janvier 2019.*

Alors n'attendez plus, faîtes votre demande individuelle de composteur
Lien direct : https://eservices.montpellier3m.fr/collecte-des-dechets-menagers/demande-de-composteur/
* Source Métropole

Information concernant Le Lez

Nous avons eu à déplorer l'apparition de cyanobactéries dans le cours du Lez à la fin de l'été.

La crue consécutive à l'épisode pluvieux des 19 et 20 septembre les a lessivées.

Par arrêté municipal en date du 7 octobre, les interdictions d'accès au Lez ont été levées.

Néanmoins, à l'occasion de ce dernier épisode pluvieux, des accumulations de mousse ont été constatées sur le cours du Lez. Signalement en a été fait au Syndicat du Bassin du Lez.

Bien-Vivre ensemble

HORAIRES POUR LES TRAVAUX DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

Les travaux de jardinage et de bricolage peuvent gêner nos voisins. Pour que nous puissions tous profiter de la qualité de vie de notre commune, nous vous rappelons que les outils bruyants peuvent être utilisés à certains moments de la journée et de la semaine :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces tranches horaires pour que les nuisances sonores ne contrarient pas notre beau cadre de vie.

Le Secours Catholique, maillon important de la Solidarité n'est pas un lieu de dépôt sauvage

Le Secours Catholique est présent à Montferrier-sur-Lez pour participer à une chaîne de solidarité. Le local est situé face au 5 Allée des Platanes, mis à disposition par la Municipalité.
Des bénévoles réceptionnent les vêtements, livres, vaisselle, chaussures, linges de maison propres et réutilisables rapidement, pour les personnes en situation difficile ou précaire.

Nous vous remercions de noter les horaires d'ouverture de ce point Secours Catholique :
• Mercredi matin de 9h à 12h
• Vendredi matin de 9h à 12h
A l'exception des vacances scolaires et des jours fériés.

Ne retrouvons plus des tas de sacs de vêtements ou d'objets usagés devant la porte de ce local en dehors des heures d'ouverture. Nous souhaitons tous que notre commune soit agréable.

Nouvellement installées à Montferrier

Justine Caizergues, nouvellement installée au cœur du village de Montferrier, propose la rédaction de récits de vie à des particuliers, en présentiel à Montpellier et ses environs ou à distance. Parce que la mémoire transgénérationnelle est précieuse, et que tant de souvenirs se perdent à la disparition des personnes, elle en a fait son métier. Si vous souhaitez écrire vos souvenirs pour les offrir à vos enfants, petits-enfants, amis, elle rédigera pour vous le livre de votre vie. Vous pouvez également offrir ce cadeau à votre grand-mère, grand-père, pour garder à jamais trace de sa mémoire.
L'écrivain se déplace au domicile des personnes ou les rejoint dans le lieu de leur convenance (café...), avec son ordinateur, pour une prise de notes en direct. Elle propose ensuite l'impression de livres. Chaque session est facturée 75€ pour 1h d'entretien et 2h de rédaction ultérieure. Il faut compter une dizaine de séances pour un récit complet. N'hésitez pas à la contacter pour plus d'informations.
Cette passion pour l'écriture s'est également concrétisée par la parution de quatre romans, édités par Les Presses littéraires, maison d'édition basée dans les Pyrénées-Orientales : « Tu seras moi », « Une vue à deux », « Si demain ne me voit pas » et « La mouche rousse touche la mousse », à découvrir chez Sauramps librairie.

Justine Caizergues
justine.caizergues@gmail.com
http://justinecaizergues.fr/
Tél. : 06 45 71 58 50

Atelier d'Eléonore réalise des macarons artisanaux
« Elus meilleurs macarons de l'Hérault 2019 et 2020, par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.
L'Atelier d'Eléonore a vu le jour il y a 7 ans, son cœur de métier est la fabrication de macarons « maison » et ses recettes à base de produits frais et d'ingrédients soigneusement sélectionnés sont réalisées dans un atelier de pâtisserie professionnel. Eléonore honore tous types de commandes, même de dernière minute : simple gourmandise, cadeau, pièce-montée, anniversaire, baptême, mariage...
Et elle nous livre à Montferrier-sur-Lez, à Montpellier et alentours. Elle est également présente au marché des Arceaux tous les samedis matin. Ses macarons se déclinent sous différentes saveurs, sucrées ou salées, en fonction des fruits et parfums de saison.
Eléonore nous propose également de partager son savoir-faire lors de cours de macarons à domicile, particuliers ou en groupes : une idée de cadeau originale pour Noël !
Pour en savoir plus : www.atelier-eleonore.fr

L'Atelier d'Eléonore - Ouvert 7j/7
www.atelier-eleonore.fr
atelier.eleonore@gmail.com
06.20.08.35.38

Conchita
Couture et Repassage
Tél. 06 17 63 16 51
678 Chemin du Mas de l'Huile
34980 MONTFERRIER SUR LEZ
SIREN : 885 197 921

Transports gratuits (bus et tramways) le week-end dans la Métropole

La Métropole de Montpellier et la TaM proposent **la gratuité pour les trajets en bus et en tramways le week-end** depuis le 5 septembre, du samedi 00:00 jusqu'au dimanche soir 23:59.

Vous pourrez voyager avec un titre de transport gratuit : **le PASS WEEK-END**.

Le **Pass Week-end gratuit** est disponible :
• Sur smartphone avec l'application mobile M'Ticket TaM :
• vidéo de démonstration sur le site de la TAM
• un enregistrement direct avec une photo, une pièce d'identité et un justificatif de domicile
• Ou avec une carte TaM

Si l'utilisateur ne dispose pas de smartphone ou s'il est déjà détenteur d'une carte TaM (non-abonné), les démarches peuvent aussi se faire en ligne, à partir du site TaM Voyages et dans les Espaces Mobilité TaM : rue Jules Ferry, rue Maguelone à Montpellier et au P+tram Mosson.

En cas de contrôle, le Pass week-end gratuit temporaire doit impérativement être accompagné d'une pièce d'identité.

Plus d'informations sur le site de la TAM ici : https://www.tam-voyages.com/presentation/

État Civil

Naissances

• Îmran LAATIOUI, né le 16 août 2020
• Sandro, Alvaro VIDAL, né le 25 août 2020
• Gabin CHARRON, né le 27 août 2020
• Bastien CHARRON, né le 27 août 2020
• Alabama, Lizbeth, Flora, Naïa VERCAMER, née le 1er septembre 2020
• Léna PIRRA, née le 4 septembre 2020

Décès

• Jean-Claude, Roland, Bernard CHAUDERON, décédé le 23 août 2020, 79 ans
• Claude GAVARD, décédé le 26 août 2020, 73 ans
• Pascal, Jean-Eric MORLOT, décédé le 15 septembre 2020, 62 ans
• Bernadette, Marie DE MONTGOLFIER, décédée le 26 septembre 2020, 87 ans
• Guy-Henry FRERS, décédé le 6 octobre 2020, 71 ans

Mariages

• Kévin, Yves MARGUERETTAZ et Mandy, Rosalie VINCENT, le 18 août 2020

GARAGE MIETTE

VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASION

RÉPARATION MÉCANIQUE
ENTRETIEN - CARROSSERIE

RENAULT

Route de MENDE - Pôle d'activité Sainte-Julie
34980 MONTFERRIER sur LEZ
✆ 04 67 59 91 86
garage.miette@wanadoo.fr

PEUGEOT
MONTFERRIER/LEZ

BESNARD AUTOMOBILES
Réparateur Agréé - Point de Vente

LA NOUVELLE 2008 ÉLECTRIQUE
vous allez rentrer dans le futur

- VENTE DE VOITURES NEUVES ET D'OCCASIONS
- ENTRETIEN GARANTIE
- CARROSSERIE TOUTES MARQUES

Nouveau : remorquage en sous sol

3070, route de Prades le Lez - rond point Baillarguet
34980 MONTFERRIER SUR LEZ
Tél. 04 67 59 94 94
www.peugeot-montferrier.com - E-mail : besnard-automobiles@orange.fr

ASSISTANCE
06 16 26 79 25

Prenez soin de vous avec le nouveau **catalogue de services à domicile** Veiller sur mes parents.

Tout un catalogue de services pour aider les personnes fragiles ou isolées à bien vivre à domicile et leur permettre de garder un lien social : visite du facteur, téléassistance pour joindre quelqu'un 7j/7, 24h/24, livraison de repas préparés par les diététiciennes de notre partenaire Saveurs et Vie, une tablette ardoiz® pour rester connecté... Sans oublier la collecte du courrier et la livraison d'espèces à domicile pour les clients de La Banque Postale

Pour tout renseignement :
0 800 000 011 Service & appel gratuits
ou
laposte.fr//veiller-sur-mes-parents/services-seniors

LA POSTE